

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 15 au 21 octobre 2010 - N° 6334 - 59^{ème} année



PATRIMOINE

LA FONDATION DE CORSE

REVITALISE LA CHÂTAIGNERAIE DE PIANELLU



RENDEZ-VOUS

Biodiversité et bioéthique au coeur de la Fête de la Science du 21 au 24 octobre 2010



ZOOM AVANT

51^{ème} Fête de Terre Corse et perspectives très à gauche avec Dominique Bucchini et les siens



POLITIQUE

La Corse et les affaires européennes selon le groupe Femu a Corsica



Pour Monsieur Cesarini, changer l'énergie en Corse, c'est bien isoler son établissement pour baisser sa consommation énergétique tout en offrant un plus grand confort à ses clients.

«Isoler mon local commercial me permet de réduire le montant de ma facture d'électricité. J'ai ainsi la satisfaction de maîtriser les dépenses énergétiques de l'entreprise et de conserver au maximum la chaleur l'hiver et la fraîcheur l'été.»



Bénéficiez d'une éco-prime pour réaliser vos travaux d'isolation dans le cadre de la rénovation de votre local.

Tous les travaux sont réalisés par des partenaires agréés.

Appelez nos conseillers clientèle au **08 10 20 12 34** (prix d'un appel local) ou consultez sur <http://corse.edf.com> ou <http://adec.corse.fr>

EDF - RCS 552 081 317 - Paris - Crédits photo : Fotolia - Jean Harixcalde.



L'énergie est notre avenir, économisons-la !



CHANGER L'ENERGIE ENSEMBLE

A U S O M M A I R E

4 *D'un mercredi à l'autre : retour en bref sur 7 jours d'actualité insulaire*



6 ZOOM
Retour sur la 51^{ème} Fête de Terre Corse et ses débats, en compagnie des communistes Alain Bocquet, Dominique Bucchini et Michel Stefani

8 *Politique : le carton rouge de Femu a Corsica pour la CTC et sa gestion des affaires européennes*

10 *Paesi di Corsica : pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages*

11 *Nota Bene : l'association Grossu Minutu a choisi Petru Mari pour le Prix de l'Humour*

12 RENDEZ-VOUS

Fête de la science, du 21 au 24 octobre 2010 : pour découvrir et réfléchir autour du thème "Biodiversité et bioéthique, quels défis pour l'avenir ?"



14 ANNONCES LÉGALES

DIRECTION - ADMINISTRATION :
Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38
REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
E-mail : redaction@informateurcorse.com
1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX
www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92
E-mail : al@informateurcorse.com
Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :
Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
E-mail : paul.aurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :
NTI.com/Associati di Stampa Corsa
22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
Tél. 06 75 12 93 47
E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI
(Téléphone : 04 95 32 89 98)
Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N°0314 188 773
IMPRESSION : AZ DIFFUSION
Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA

PR L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

Entre nous

Par Pierre Bartoli



● **Comment peut-on être responsable et se sentir le droit d'inciter les jeunes à descendre dans la rue** pour grossir les rangs des manifestations syndicales, les détournant des lycées et des écoles ?
Où va la France quand le pavé veut prendre la place du Parlement, insultant ainsi l'essentiel de la vie démocratique ? Comment les parents peuvent-ils soutenir, sans sourcilier, voire pour quelques uns en chantant, le fait que leurs enfants puissent

manquer les cours pour s'habituer à une école buissonnière ainsi légitimée !

La France marche sur la tête et confond défenses des droits et des intérêts avec la légèreté, conduisant à décréter des grèves à répétition qui déstabilisent un peu plus profondément le tissu économique national et aggravent les tensions sociales tout en plaçant notre pays à la traîne de l'Europe.

Une Europe et le monde qui assistent à ces phénomènes sociaux finissant par les considérer comme le véritable patrimoine d'une France dont la grève devient une des principales caractéristiques ! Où sont les mineurs d'antan et qui sont les damnés de la terre ?

Certes, il existe encore des travaux où la pénibilité n'est pas rémunérée à son juste prix. Que les syndicats se battent pour la reconnaissance de cette situation, oui. Mais pour autant, faut-il mettre toute la France en panne sèche ?

La réforme des retraites est indispensable précisément pour assurer leur retraite aux jeunes d'aujourd'hui. Existe-t-il d'autres moyens que ceux préconisés par le gouvernement ? Il est toujours possible de revoir les copies et même les lois. Mais les réformes passées ont suscité autant de réactions, pour finir par être reconnues par tous les opposants du moment.

Il en est de même pour la réforme en cours. Tout en espérant que l'esprit de réforme finira par l'emporter sur le conservatisme ou les acquis que le principe de réalité et l'actualité devraient imprégner profondément. Car tout bouge, tout s'accélère. Et dans le domaine économique et social, la vérité d'hier n'est pas nécessairement celle d'aujourd'hui.

La révolution des mentalités et le changement des habitudes s'imposent à tous pour que l'aggiornamento des lois devienne la règle !

Alors, le syndicalisme, s'il joue dans ce registre, méritera respect et considération !

À MÉDITER

« La vérité est comme le soleil. Elle fait tout voir et ne se laisse pas regarder. »

Victor Hugo

L'actualité insulaire sur 7 jours

MERCREDI 6 OCTOBRE

Et les Shadocks pompaient, pompaient...

Le pétrolier **Clara**, affrété pour ravitailler la **Corse**, quitte le port de **Sarroch**, en **Sardaigne**, où il a fait le plein de gasoil. A son bord, 6000 m³ du précieux carburant dont 2100 pour le dépôt du **Vazzio** et 3900 pour les cuves de **Lucciana**. Il accostera à **Ajaccio** le lendemain à 17h avant de prendre la direction de **Bastia** pour la seconde opération de dépotage. Aussitôt, les stations-services de **Corse** seront assaillies et certaines pompes vidées en quelques heures. Excédés, leurs propriétaires et gérants, bloqueront le lundi suivant le dépôt du **Vazzio**, le Préfet de Région, **Stéphane Bouillon**, finissant par accéder à leur demande de remplissage de toutes les cuves, en gasoil et en sans plomb, de toutes les stations.

Polémique énergétique

Les députés **Sauveur Gandolfi-Scheit** et **François Alfonsi** sont reçus à **Paris** par **Jean-Louis Borloo**, Ministre de l'écologie qui leur annonce le lancement, au 1^{er} janvier 2011, d'une étude à la fois technique et économique sur le démarrage au fuel léger de la centrale de **Lucciana** et leur confirme que les moteurs commandés par **EDF** sont bien prévus pour être alimentés indifféremment au fuel léger, lourd, ou au gaz naturel. La **Conseillère exécutive** en charge du dossier énergétique à l'**Assemblée de Corse**, **Maria Guidicelli**, n'attendra pas pour réagir à la médiatisation de ce qu'elle dénoncera comme de «pseudo-annonces» et «la cécité intellectuelle de certains élus». Selon elle, «il n'y a donc rien de neuf sous le soleil». Et d'ajouter, tout en rappelant le lancement, au niveau régional, d'une étude technique, environnementale, économique et juridique, sur la phase transitoire (entre installation de la centrale et arrivée du **Galsi**) : «L'exécutif est en situation de responsabilité. Il montre son autonomie et n'attend pas un quelconque aval de l'Etat pour prendre des décisions qui nous concernent. Nous assumerons les frais de l'étude.» **Sauveur Gandolfi-Scheit** et **François Alfonsi** n'en resteront pas là, réaffirmant par voie de presse l'utilité de leur démarche et estimant notamment «avoir gagné 6 ans sur le calendrier initial » en convainquant **Jean-Louis Borloo** d'engager les études promises avant que la centrale ne soit achevée et non pas, comme l'indique l'arrêté préfectoral, qui plus est de façon conditionnelle, trois ans après sa mise en service.»

JEUDI 7 OCTOBRE

A la barre mais pas aux commandes

20 personnes suspectées de faire partie du **FLNC-UC** comparaisent pour une série d'attentats devant la **Cour d'Assises de Paris**. Des militants qui appartiendraient à ce que certains observateurs appellent le «*Canal gamin*», en référence à leur jeune âge.

VENDREDI 8 OCTOBRE

Ces comptes qui font bon ménage

A la une de l'actualité bastiaise, le rapport de la **Chambre régionale des comptes** sur la gestion de l'**Hôpital de Bastia**, appelé à redéfinir son organisation, à remédier à l'absentéisme des personnels non médicaux, et plus largement à s'engager dans «des mesures de redressement immédiates dans plusieurs domaines : maîtrise des charges de personnel, amélioration des recettes et procédures de facturation...». La situation financière de l'établissement est jugée préoccupante au terme de l'exercice 2008 qui laisse apparaître un déficit de 6,2 M€, tandis que le résultat de 2009, bien que positif, n'est pas jugé plus rassurant puisque «sans recettes exceptionnelles et pour certaines non reconductibles, celui-ci se serait clos par un déficit estimé à 10,8M€.»

Conclusions sur L'Eveil

Devant les autorités de tutelle de l'association en charge des enfants et adultes handicapés (**Etat** et **Conseil Général**), ainsi que de l'**ARS** (Agence régionale de santé) l'**IGAS** (Inspection générale des affaires sociales) rend son rapport sur **L'Eveil**. Ce rapport fait bien état de «dysfonctionnements reconnus et avérés sans pour autant remettre en cause la qualité de la prise en charge des enfants». Comme annoncé, un organisme parmi les 3 conseillés par l'**IGAS** devrait reprendre la gestion de la structure courant décembre 2010.

Condamnation confirmée

Paul-Anthony Orlandini est condamné pour «destruction par incendie» à trois ans de prison ferme par le **Tribunal correctionnel de Bastia** qui confirme ainsi la peine prononcée en octobre 2009, laquelle avait ensuite été annulée en appel pour «irrégularité procédurale». Il était poursuivi dans le cadre de l'enquête judiciaire relative à l'incendie de **Calenzana** qui avait détruit en juillet 2009 13 hectares de maquis.

Le crash du low coast ?

On apprend que la compagnie **Ryanair** devrait suspendre, sur l'**aéroport de Figari**, ses lignes sur **Bruxelles** et **Londres** à partir du 1^{er} novembre 2010. Apparemment en cause : des promesses de contributions financières qui n'auraient pas été tenues.



Du sang neuf pour l'économie insulaire

La **Caisse de développement économique de la Corse (CADEC)** est officiellement relancée dans sa nouvelle version, **François Dominici** y étant reconduit en sa qualité de Président aux côtés d'**Alex Vinciguerra**, nouveau directeur général. Sa trésorerie assainie, la structure entend engager 6 millions d'euros dans l'économie insulaire.

UN MOUVEMENT SOCIAL LOIN DE S'ESSOUFFLER



DIMANCHE 10 OCTOBRE

Tentative d'assassinat

Michaël Minighetti, 32 ans, connu des services de police, est la cible d'une tentative d'assassinat à la sortie du **Club 80**, une discothèque de **Porto Vecchio** qui avait été ravagée par un incendie criminel le 7 avril dernier. Atteint au cou, au thorax et à la poitrine par 7 projectiles, il sera évacué par hélicoptère au **centre hospitalier de Bastia**. Déjà condamné à plusieurs reprises, notamment pour une affaire d'extorsion et de braquage, le nom de **Michaël Minighetti** avait notamment été évoqué lors de deux plastiquages commis le 26 juillet 2006 et revendiqués par le **FLNC-Union des combattants** qui mettait alors en avant une action antidrogue : l'un ayant visé la pizzeria de sa mère à **Sainte Lucie de Porto Vecchio**, et l'autre son propre véhicule à **Lecci**.

LUNDI 11 OCTOBRE

Corsica Libera fonce pour le foncier

À la lumière d'une actualité qui met en avant un programme de construction résidentielle dans la **pinède de Calvi** via la vente dudit terrain par la commune à une société d'économie mixte varoise, **Semexval, Corsica Libera** donne une conférence de presse pour réaffirmer ses positions en matière foncière. **Jean-Guy Talamoni, Rosa Properi** et **Joseph Giacometti** y défendent une nouvelle fois leur proposition d'instaurer une citoyenneté corse fondée sur 10 ans de résidence permanente, et sur fond d'abrogation de l'**arrêté Miot** relatif aux droits successoraux, la nécessité d'un « statut dérogatoire pour l'île, à la faveur d'un large transfert de compétences fiscales à l'**Assemblée de Corse**. Les nationalistes remettent par ailleurs en cause l'action du **GIRTEC** qui, « en l'état actuel des choses, s'avère un instrument dangereux puisqu'il aggrave la situation en favorisant la mise en circulation des biens que les Corses n'ont pas les moyens de conserver. »

VENDREDI 8 OCTOBRE

Bloc opératoire mort à Bastia

Comme ils l'avaient annoncé, les infirmiers anesthésistes, en grève depuis plusieurs jours, mènent une action « bloc opératoire mort » à l'**Hôpital de Bastia** tandis qu'à l'**Hôpital d'Ajaccio** l'option choisie est déjà celle d'un service minimum. Déplorant un rendez-vous annulé avec le **Préfet** et l'absence de négociations avec la Ministre de la santé **Roselyne Bachelot**, ils entendent poursuivre leur action par un renouvellement hebdomadaire de cette journée et des débrayages quotidiens d'une heure.



SAMEDI 9 OCTOBRE

CCI 2A : 32 h qui fâchent ou réjouissent

On apprend que la légalité de l'accord fixant la durée du temps de travail des agents de la **CCI de Corse du Sud** à 32 heures hebdomadaires n'a finalement pas été remise en cause par le **tribunal administratif de Bastia** dans son avis rendu le 1^{er} octobre. L'acquis de 13 ans est donc entériné mais promet encore quelques remous.

Du côté d'Europe Ecologie

Les assises régionales d'Europe Ecologie se tiennent à Corte. Les sympathisants du mouvement, ainsi que des représentants d'**Verdi Corsi** et du **PNC** y votent et amendent le manifeste pour l'écologie. Une étape dans la structuration du mouvement en Corse.

ARTISAN-MAÇON

Effectue tous travaux de maçonnerie

Rénovation – Gros Œuvre – Second Œuvre
Intérieur – Extérieur

06 32 50 39 17

MARDI 12 OCTOBRE

Retraites et mobilisation accrue

La 4^{ème} journée de mobilisation contre la réforme des retraites, rassemble massivement: 2300 personnes (selon la police) à 8000 (selon l'intersyndicale), à **Bastia** ; 3000 à 5000 à **Ajaccio** ; 200 à **Porto Vecchio** ; et des étudiants et lycéens répondant à l'appel des syndicats, notamment dans les rues de **Corte** et à **Sartène**.

Interpellations

6 personnes sont interpellées à **Ajaccio** dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de **Noël Andreani**, ancien militant du **NPA** proche d'**Alain Orsoni** et **Antoine Nivaggioni**, tué le 26 juin 2009 dans la **Cité Impériale**.

En terre corse, les communistes

Moyenne d'âge plutôt élevée et assistance matinale restreinte pour un débat dominical autour du thème «A gauche, quelle construction politique pour réussir en Corse et changer dans le pays ?», débat organisé dans le cadre de la seconde journée d'une 51^{ème} édition : celle de Terre Corse (dont le 128^{ème} numéro vient de sortir). Alain Bocquet, Dominique Bucchini et Michel Stefani y auront apporté leur large contribution.



Michel Stefani, conseiller territorial et secrétaire régional du PCF

Sur le front d'une gauche unie ?

Autour de **Dominique Bucchini** et **Michel Stefani**, étaient présents à la tribune les élus territoriales **Marie-Jeanne Fedi** et **Viviane Biancarelli**, le secrétaire du PCF en **Corse du Sud**, **Maxime Nordee** et **Alain Bocquet**, dirigeant du parti, député de la 20^{ème} circonscription du Nord, tout droit venu de **Saint-Amand-les-Eaux**, la commune dont il est maire.

Interrogé d'emblée sur le programme de mandature porté par le **front de Gauche** à la **Région**, le **Président de l'Assemblée de Corse** a tenu à mettre d'emblée en avant la «constance, durant les 6 précédentes années, d'une résistance communiste face à la politique de l'UMP, résistance dont est emblématique l'obtention de la création d'un observatoire de la vie chère en Corse». Puis il a inscrit dans le temps présent la fidélité

aux engagements pris durant la campagne des territoriales de mars 2010 avec les «avancées» obtenues et les perspectives ouvertes, durant les 6 premiers mois de la mandature en cours, sur des dossiers de première importance pour la **Corse**, depuis ceux gérés par **Maria Guidicelli** (énergie, foncier, aménagement du territoire...) jusqu'à celui des transports (avec une réflexion engagée et un rendez-vous attendu pour le mois de novembre), en passant par les sujets sociaux dont entend se saisir l'**Assemblée de Corse**. «Enfin, nous allons débattre de la violence en Corse, de toutes les violences», a notamment souligné **Dominique Bucchini** qui, pour autant, n'a pas non plus oublié de rappeler dans quelles conditions s'était faite l'**union de la Gauche** au 2^{ème} tour : «Personne ici ne peut imaginer que les choses se fassent facilement. L'union est un combat. Quant à ceux qui tendraient à suggérer que Dominique Bucchini peut tout résoudre, je dirais tout simplement que si, effectivement, on nous avait mis à la tête de l'Exécutif, tout aurait vraiment changé !» A bon entendeur...

Révolution et campagne

Le passé récent étant ce qu'il est, l'avenir proche reste un enjeu sur lequel ne pouvait faire l'impasse ce rendez-vous dominical. D'où la question posée par un militant participant au débat : «quelle stratégie politique prévue à gauche pour les prochaines cantonales ?». Réponse de **Michel Stefani** : «Nous allons poursuivre la démarche de rassemblement initiée pendant les Régionales tout en travaillant avec vigilance, au-delà d'une action anti-droite pure et simple, sur le contenu et l'esprit de l'offre politique Front de Gauche/PCF. Objectif : être candi-



Le député-maire Alain Bocquet, invité de Terre Corse et auteur de «Un Marx et ça repart»

dats au premier tour dans le plus grand nombre de cantons et donner une visibilité à cette candidature. Les sections auront évidemment leur rôle à jouer.» Des sections qui ne paraissent pas toutes en grande forme, à en juger par le témoignage d'un responsable du **Cap Corse** qui n'aura pas tu les déficiences de l'organisation de terrain et le vieillissement du parti, allant même jusqu'à concéder quelque victoire au camp nationaliste «vers lequel semblent se tourner plus volontiers ces jeunes auprès desquels il nous faut travailler».

Mais sur le terrain proprement insulaire, **Alain Bocquet** aura vite fait de faire souffler un vent de révolution, précisément dans l'esprit et la lettre de son dernier ouvrage «**Un Marx et sa repart**» : «Etre révolutionnaire, c'est faire là où on est, notamment en matière de défense des services publics, espace de communisme hérité de la Résistance. Sans oublier que ce combat est avant tout un combat de civilisation et de société. C'est pour faire face à l'ouragan ultralibéral qui souffle sur le monde et à l'étendue du poison capitaliste qu'il s'agit de rassembler, et de globaliser les réponses à toutes les échelles. Il faut bien comprendre le lien intime qui existe entre les décisions prises à Bruxelles, à Paris, à Lille et à Bastia. Les problèmes auxquels sont confrontés ma région sont les mêmes qu'ici. Le danger de l'autonomie c'est de laisser le champ libre au capital financier.»

PACTISER EN TOUTE CITOYENNETÉ

Cette 51^{ème} fête de Terre Corse et la réflexion qui était appelée à s'y développer se sont inscrites, comme l'ont rappelé **Dominique Bucchini** et **Michel Stefani**, dans un contexte particulier : sur le plan régional, un «cap social est en partie pris, qui a tout son sens face à la crise et à la politique gouvernementale» ; sur le plan national, «la démarche est inscrite dans le cadre de la construction d'un pacte d'union populaire dont l'idée a été lancée à la dernière Fête de l'Humain». Et de préciser : «Des cahiers de la citoyenneté intitulés «Ce que veut la gauche voudra faire» seront bientôt imprimés à 1 million d'exemplaires.»

avancent et se préparent...

▶ ▶ ▶ Questions à Dominique Bucchini



Dominique Bucchini, seul Président communiste de Région en France

▶ **Qu'avez-vous retenu du débat et des échanges qui ont eu lieu dimanche au théâtre de Bastia dans le cadre de cette 5^{ème} fête de Terre Corse ?**

Il y avait là des gens qui font de la politique et qui posent un certain nombre de questions sur l'actualité, la nature du changement opéré à l'Assemblée de Corse, les difficultés rencontrées et l'état des relations avec les partenaires de gauche. Ces questions traduisent la richesse d'un débat par ailleurs élargi, face à l'étendue de l'emprise capitaliste, à des perspectives nationales et européennes. Ce rendez-vous a donc aussi été une manière de dire ou de redire que quelque chose de nouveau pointe, avec un véritable travail à fournir à la base. A condition, bien sûr, que les gens considèrent qu'il faut qu'ils se mêlent précisément de leurs affaires.

▶ **Les jeunes ne semblent pas avoir répondu présents au rendez-vous. Où sont-ils, d'après vous ?**

Peut-être dans les quartiers populaires ou ailleurs. Sans doute n'ont-ils pas pris toute la mesure d'une autre forme de militance qui dépasse les actions sporadiques par une implication constante. Il y a effectivement un travail et des progrès à faire de ce côté-là. Mais je tiens à dire qu'à la manifestation contre la réforme des retraites à laquelle j'ai participé ce matin, on comptait beaucoup de jeunes.

▶ **Considérant toujours la base, un des responsables de sections PCF de Corse a fait remarquer que, dans le Cap Corse, l'organisation de terrain était déficiente, les réunions inexistantes... Cet état des lieux doit-il être généralisé ?**

Le débat à l'ordre du jour n'était pas vraiment celui-ci. Ceci dit, le problème soulevé ne me paraît pas insurmontable. Il suffit d'en référer, au sein du Parti, aux instances locales concernées et d'organiser, en premier lieu, la réunion qu'il se doit. Voilà qui peut être résolu sans difficultés.

▶ **On a quand même l'impression d'un décalage entre le regain d'intérêt qui s'est traduit dans les urnes aux régionales pour votre courant et la réalité du terrain, jusque dans des rendez-vous**

comme celui de Terre Corse où l'aspect convivial n'est pourtant pas négligé pour fédérer...

Je n'étais pas là ce samedi, pour la première journée de Terre Corse, mais il ne me paraît pas évident, pour quelle que formation politique que ce soit, de rassembler de la sorte un dimanche matin. Et là, c'est plutôt réussi. Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que le militantisme au quotidien est tout autre chose que ce que l'on peut observer en période électorale.

▶ **En parlant d'élections, certains observateurs auront conclu, au terme de ce débat, que pour vous la campagne des cantonales est lancée. Qu'en est-il ?**

J'ai simplement répondu à l'un de vos confrères, tout en rappelant comme vous l'avez fait vous-même, que le Parti Communiste Français et le Front de Gauche ont fait une bonne élection aux dernières Régionales, qu'il me paraissait opportun, compte tenu de ces mêmes résultats, d'adopter la même attitude pour les cantonales. En mars dernier, nous n'avons eu de cesse de militer pour une union de la gauche au 2^{ème} tour. Pourquoi ce qui a déjà fonctionné aux Régionales ne fonctionnerait-il pas aux Cantonales ?

▶ **Cela veut dire qu'une fois encore, vous prenez les devants. Une stratégie qui s'est avérée payante aux Régionales...**

Je dis simplement que dans les organes réguliers du Parti Communiste Français et du Front de Gauche, si des gens se mettent en avant et qu'ils sollicitent le soutien de Dominique Bucchini, ils l'auront.

▶ **Lors du débat de ce dimanche, Michel Stefani a fait allusion à la dernière conférence de presse tenue par Femu a Corsica où les nationalistes taclaient l'Exécutif de Corse en pointant de doigt les**

absences de la Région au niveau européen, et en mettant notamment en exergue la non existence d'une commission, à part entière, des affaires européennes. Votre point de vue en tant que Président de l'Assemblée ?

Il faudrait voir ce qu'en pense Antoine Orsini, Président de la Commission, pour savoir dans quelle mesure on a travaillé et avancé sur les questions européennes. Pour ma part, je souligne que les affaires européennes, sont, par l'intitulé même de la Commission des finances, rattachées à cette commission qui est, rappelons-le, la commission reine de la Région. Quant au lobbying suggéré par les nationalistes, la question n'est pas là ! Le vrai problème est celui d'une Europe qui, aujourd'hui, applique une politique libérale. Les nationalistes feraient mieux de se poser cette question : les directives européennes qui tombent en Corse font-elles du bien à la Corse ?

▶ **Voilà qui élargit le débat à la manière d'un Alain Bocquet. Avez-vous lu son livre ?**

Pas encore. Alain nous a pondu un pavé ! Mais j'en viendrai à bout dès que j'aurai terminé toutes les autres lectures en cours.

Pour ceux qui continueraient de le suggérer, décidément non, le Président de l'Assemblée ne peut pas tout...

La Corse et les affaires européennes selon le groupe Femu a Corsica

Mettre le doigt sur «une défaillance profonde de la Collectivité Territoriale en matière de gestion politique des affaires européennes» et faire comprendre qu'il s'agit de se saisir des opportunités offertes, à Bruxelles, aux régions comme la Corse : tel était le double objectif de la dernière conférence de presse tenue à l'hôtel bastiais L'Ostella par le groupe Femu a Corsica.



Les élus nationalistes, soucieux de faire entendre la voix de la Corse au niveau européen

Soulignant «le contraste entre la montée en charge des régions de l'Europe et l'appropriation par la CTC de cette réalité», le Président du groupe nationaliste à l'Assemblée de Corse, **Jean-Christophe Angelini**, n'hésitait pas à employer le terme de «suicide». Il exprimait ainsi sa crainte d'une «dégagement d'office» de la Corse pour manque d'efficacité et de rapidité dans la consommation des crédits européens, ceci, précisément à l'heure où s'ouvre un nouveau cycle de négociations programmatiques.

Une critique à doubler d'un appel, selon **Gilles Simeoni** qui, tout en soulignant la raison conjoncturelle de cette conférence de presse – l'absence de la **Région Corse** aux **Open Days**, grand rendez-vous européen des régions organisé conjointement à **Bruxelles** par le Comité des Régions, la **DG Régio** de la commission européenne et des centaines de régions européennes et de collectivités locales -, insistait sur la nécessité de travailler à une véritable représentation de l'île au niveau européen : «Bruxelles est prêt à entendre un discours cohérent, avec une véritable volonté politique derrière. Mais

attention, le train ne passera pas deux fois!». Les ratés de la **Région** pointés notamment par **Jean-Félix Acquaviva** sur des dispositifs ou réseaux-clés tels que la **Conférence Régionale des Provinces Maritimes**, ou encore l'espace transnational et les programmes transfrontaliers «auxquels la Corse émerge très peu», font dire à ce dernier que «l'on n'est très loin du compte» et que le «temps est venu de dépasser cette croyance politique consistant à penser qu'il faut passer par Paris pour se faire entendre à Bruxelles».

Femu a Corsica voit notamment, dans une résolution commune tout juste votée par les députés européens, dont **François Alfonsi**, une opportunité unique. «Cette résolution, portant sur la stratégie européenne à mettre en place en faveur du développement économique et social des régions montagneuses, insulaires et à faible densité de population, explique Fabiana Giovannini, va permettre à la Corse de répondre à trois problématiques majeures : celle de l'énergie, celle des transports et celle du foncier. Ce n'est pas rien.» Et **Gilles Simeoni** d'aller plus loin : «Un espace s'ouvre. La Corse doit s'emparer de cette possibilité et jouer le

rôle de leader. Elle doit aller à la rencontre des autres régions dans la même situation qu'elle, les fédérer et faire retour auprès de l'Europe afin de mettre en place des contrats dérogatoires». Avec, en perspective, n'auront pas manqué de souligner les nationalistes, la possibilité d'obtenir un statut de citoyenneté...

A propos des Open Days

«Avec 260 régions représentées et 6000 participants, les Open Days constituent une mise en réseau institutionnelle, associative, et citoyenne non négligeable.» **Fabianna Giovannini**

«L'absence conjoncturelle de la Corse aux Open Days – seuls des représentants de Femu a Corsica ayant fait le déplacement – est fortement préjudiciable, car il s'agit là d'un véritable d'espace de concertation et de lobbying politique.»

Jean-Félix Acquaviva

UNE CRITIQUE ET UN APPEL

«Force est de constater que pour l'heure, l'épisode de la sortie de la Corse des régions éligibles à l'Objectif 1 en 1999, avec, pour corollaire, la diminution substantielle des fonds européens qui s'en est suivi, n'a pas encore servi de leçon. Or, il s'agit non seulement de faire en sorte de rehausser le montant des fonds structurels à venir mais plus encore de participer à l'émergence d'un cadre politique et de financements spécifique aux territoires reconnus comme territoires à handicaps structurels par l'article 174 du traité de Lisbonne (territoires insulaires, de montagne, et faiblement peuplés). L'enjeu est triple : négocier un prochain programme opérationnel «compétitivité et emploi» et un prochain Programme de Développement Rural pour l'île pour la période 2013-2020 (...); faire en sorte que la Corse soit moins minorée politiquement sur le plan des programmes de coopération territoriale (...); participer à l'obtention d'un cadre politique reconnu par la commission européenne et les Etats membres pour les régions éligibles à l'article 174 du traité de Lisbonne sur le plan de la fiscalité, des transports, de l'agriculture, de l'énergie et du foncier, dans le droit fil de l'importante résolution du parlement européen du 22 septembre 2010.» **Femu a Corsica**

MOSAÏQUE

PAR MARIUS MURACCIOLI



● LE THÉÂTRE SE LIT AUSSI...

«*Le théâtre se lit aussi !*», se plaît à dire **Michèle Acquaviva - Pache**. Elle en fait la délectable démonstration dans son livre «*Antigone aux temps présents*» suivi de «*Cousines*» et de «*L'amour empaillé*», aux éditions **L'Harmattan**, dont il sera question ce vendredi 15 octobre à partir de 17 heures, à «*L'isula*» chez **Patricia Poli**, où dédicace et lecture de ces trois pièces feront, en n'en pas douter, le régal de l'assistance, et ce, en collaboration avec la librairie des «*Deux mondes*». L'héroïne fascinante du chef-d'œuvre de **Sophocle** est, écrit-elle en préliminaire, si extraordinaire que le paradoxe ne peut y résister ! «*On la rencontre au quotidien. On la croise dans la rue. Elle est parfois en première page des journaux. Humble et rebelle*». C'est ce genre d'**Antigone** qui a pris possession d'elle à travers l'histoire d'une femme, d'une de ses semblables «*dont les ennuis avec la loi des hommes ont commencé avec un geste très simple, très spontané, très essentiel : ouvrir sa porte à un fugitif*». Voici sa réplique à **Créon**, «*roublard, politicard, pleurnichard, et manipulateur, l'œil rivé à la courbe des sondages*» qui crie au scandale devant la conduite de notre **Antigone** aux temps présents, s'inquiétant des conséquences de son geste sur sa réputation : «*Je n'ai pas agi par sentimentalisme ou par nostalgie passésiste. Mais parce qu'on m'a éduquée à secourir celui ou celle qui est traqué(e) et que la meute poursuit. J'ai agi en conscience avec ma raison d'individu lucide, en plein exercice de mon libre-arbitre... en adéquation aussi avec mes convictions humaines*» La force d'**Antigone** de la tragédie grecque était de savoir dire non au pouvoir, savoir garder la tête droite, savoir obéir à sa conscience envers et contre tout. L'**Antigone** de **Michèle Acquaviva - Pache** est de la même veine...

● LA GLACE DE L'ARCTIQUE

Après avoir publié «*Journal intime d'un marchand de canons*», **Philippe Vasset** récidive avec «*Journal intime d'une prédatrice*» chez **Fayard**. Accroche : la glace qui flotte dans les verres des invités d'une soirée à l'**Explorer's Club** vient de l'**Arctique**. La maîtresse de céans qui a convié ces derniers raconte que ce bloc a été détaché d'un iceberg qui, après avoir dérivé en mer de **Beaufort**, a été acheminé par bateau jusqu'à **New York**. Une fois observé l'effet produit parmi les convives, elle ajoute que la fonte des glaces n'a pas pour seule vertu de refroidir leurs cocktails, mais aussi de les rendre fabuleusement riches : «*On nous prédit rien de moins que la fin du monde : la mer montera, les fleuves sortiront de leur lit, l'Europe ne sera plus qu'un désert... Ce que je vais vous dire ce soir va à rebours de ce catastrophisme convenu : le réchauffement climatique n'est pas une malédiction, c'est une chance. Ceux qui l'auront compris seront aux commandes du monde de demain*». A défaut de la mer à boire, son public boit... ses paroles !



● L'ÉTÉ DE LA VIE

John Maxwell Coetzee, né en 1940 en **Afrique du Sud**, a été récompensé du **prix Nobel de littérature** en 2003. Avec «*L'Été de la vie*», il poursuit son autobiographie fictive. Une date dans ses **Carnets** entre 1972 et 1975, celle du 22 août 1972. Ce jour-là un reportage dans le «*Sunday Times*» sur **Francistown** au **Botswana** retient son attention : «*La semaine dernière, en pleine nuit, une voiture, modèle américain de couleur blanche, s'est arrêtée devant une maison dans un quartier résidentiel. Des hommes portant des passe-montagnes ont sauté du véhicule, ont enfoncé la porte à coups de pied, et se sont mis à tirer. Après quoi, ils ont mis le feu à la maison et sont repartis. Des cendres, les voisins ont tiré sept corps carbonisés : deux hommes, trois femmes, deux enfants*». Les tueurs étaient-ils des Noirs ou des Blancs badigeonnés en noir ? Les victimes étaient des **Sud - Africains**, des réfugiés qui venaient d'emménager... «*L'Été de la vie*» aux **Éditions du Seuil**.

● L'HOMME QUI SAUVE LES ENFANTS

Bernard Clavel est décédé à l'âge de 87 ans. Son premier roman, «*L'ouvrier de la nuit*», publié en 1956, marque le début d'une œuvre importante riche d'une centaine de titres parmi lesquels «*La massacre des innocents*», un cri d'alarme, en 1975, pour tenter de secouer l'indifférence des hommes devant les abîmes de souffrance où la misère et la guerre jettent les enfants. Un cri sorti droit du cœur après sa rencontre à **Lausanne** de «*l'homme qui sauve les enfants*», qui n'était autre que l'esprit, le cœur, et l'âme du mouvement **Terres des Hommes**. **Bernard Clavel** voulait tout simplement que chacun d'entre nous prenne conscience de ce qui se passe dans le monde et accomplisse un geste pour porter secours à des innocents. Un livre d'une brûlante actualité.



GRANACE : Travaux de l'église Santa Maria



La présidente de l'association **Santa Maria di Mezz'Aostu**, **Angelina Bartoli**, remercie les généreux donateurs de la souscription ouverte au village pour la réhabilitation de l'église **Santa Maria**. Près de 3900 euros ont été ainsi récoltés et déposés au **Crédit Lyonnais** de **Sartène**, de quoi faire face à la première tranche des travaux. La souscription reste néanmoins ouverte pour permettre, avec le temps, la réhabilitation totale de l'église du village. La liste des donateurs sera affichée à la mairie.

SORBOLLANO : Société de chasse

En raison de la raréfaction du gibier à plumes sur le plateau du **Cuscionu**, la société de chasse **U Levru** a souhaité interdire, avec l'assentiment des chasseurs et des municipalités, la chasse sur une partie du plateau. Entérinée en assemblée générale devant une quarantaine de chasseurs et propriétaires, la décision a reçu un avis favorable des maires de **Sorbollano**, **Aullène**, **Serra** et **Quenza**. La réserve comprend les lieux suivants : **Hameau de Sparafissa**, **sentier des Puzzoli**, **Aghja Talesa**, fleuve de **Cuscionu**, **Bocca di Chiralba**, piliers de **Pianu**, **Serra Longa**, **Cavallu Mortu**, **U Biancu**, **U Castellu**, **Razzu di Martinu**, **Compuli**, **Bituria**, **Separafissa**.



LECCI : Plan Cadastral



Dans le cadre de la mise à jour du plan cadastral, le géomètre du cadastre procède depuis le 4 octobre à la constatation des changements intervenus sur le bâti de la commune. Dans ce dessein et conformément à la loi du 31 mars 1884, l'agent du cadastre sera amené à pénétrer dans les propriétés privées, il sera porteur d'une carte professionnelle et d'un arrêté préfectoral l'accréditant. La municipalité souhaite que le meilleur accueil soit fait à cette personne afin de faciliter les missions qui lui sont confiées.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, merci de contacter le **centre des impôts fonciers d'Ajaccio** au **04 95 50 35 00**.

Et Horaires de la Poste de St Cyprien

La **municipalité de Lecci** vous informe que la **poste Saint Cyprien** de **Lecci** est passée aux horaires d'hiver depuis le mois de septembre. Vous aurez désormais accès à votre agence postale du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Tous les services précédemment proposés sont toujours offerts aux habitants du village.



GHISONI : Distribution de bois de chauffage



La coupe des arbres qui ont été mis à la disposition des habitants du village s'est bien déroulée. Pour que la distribution se poursuive correctement il est demandé à chaque personne inscrite sur la liste en mairie de confirmer son intention de récupérer les trois stères mises à sa disposition. L'exploitation devra être terminée à la date du 15 novembre.

SARI-SOLENZARA : Marché Mensuel

Un marché mensuel sera mis en place dans le village tous les deuxièmes samedis du mois. Les exposants proposeront leurs produits comme des fruits et légumes, de la charcuterie et du fromage, mais également des vêtements et des bijoux. Rendez-vous au centre du village de 7 heures 30 à 13 heures.



SOVERIA : Divagation des bovins



Particulièrement accidentogène, le secteur de **Soveria** est sensible à la divagation des bovins. Le maire de la commune, pour éviter toute forme d'accident, est à même de prendre des décisions conduisant à des campagnes d'abattage si besoin était. Des contrôles plus nombreux de la **DDCSPP** seront effectués sur les pacages avoisinant les zones accidentogènes.

SOTTA : Régularisation foncière

La **commune de Sotta** sous le patronage des services fiscaux a entrepris une actualisation du bâti foncier. Le maire demande par conséquent à ses administrés de déclarer tous les travaux effectués sur les constructions existantes, c'est-à-dire les extensions ou les aménagements entraînant des changements de destination comme les sous-sols aménagés en appartement, garages transformés en studio ou rehausses du bâti et aménagements de combles. De plus, les personnes ayant obtenu un permis de construire ont l'obligation de déclarer en temps et en heure l'achèvement des travaux. La date limite de ces régularisations est fixée au 31 décembre 2010.



CALENZANA : Ludothèque

La journée de remise en état du local voué au loisir des tout petits, annoncée précédemment dans **l'Informateur Corse Nouvelle** s'est bien déroulée. Désormais les enfants de moins de trois ans peuvent tous les jeudis de 14 heures à 16 heures 30 se rendre à la ludothèque **balanina**, à la **maison Saint Michel**, accompagnés d'un adulte, pour profiter des activités mises en place par les responsables. Les personnes qui ont participé activement à la réhabilitation du local sont vivement remerciées.



TRAVU : Scola di cantu

L'association **A Farandula** vous informe de la reprise de son atelier de chant corse moderne et traditionnel à partir du vendredi 15 octobre. Les renseignements et les inscriptions se prennent par téléphone au **04 95 57 87 27**.



SANTA-MARIA-POGHJU : Cours de corse

On met en place dans le village une initiation à la langue corse pour les administrés de la commune. Les cours se déroulent les lundis à partir de 17 heures 30 dans les locaux de la bibliothèque communale.



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

Prix de l'Humour pour Petru Mari

Avec l'association Grossu Minutu

Une fois n'est pas coutume... L'assemblée générale de l'associu Grossu Minutu s'est décentralisée à Casamozza, dans les salons confortables de l'Hôtel Walter. Une « première » dictée par le destin. L'assemblée, qui a lieu habituellement à Perelli d'Alisgiani, village d'origine « du célèbre Minutu Grossu » durant le mois d'août, a été annulée suite au décès de Sauveur Vinciguerra, ancien maire de la commune et qui suivait avec une attention toute particulière les travaux de l'association. Perelli n'avait pas le cœur à la fête...



Petru Mari vient de recevoir le prix 2010 Minutu Grossu des mains du président Simon-Jean Raffalli et de Pantaléon Alessandri, concepteur des différents insignes

Il a donc été décidé de tenir séance plus tard et en un autre lieu. Pour des raisons de logistique, c'est l'hôtel Walter qui a été retenu pour accueillir cette assemblée et permettre à Petru Mari, lauréat 2010 du prix de l'humour, d'être officiellement intronisé. Après Petillon, Batti, I Mantini, Teatru Mascone, Fratucciu Ulivu (pour ne citer qu'eux), c'est pour la première fois un journaliste animateur de radio qui a été nommé et nommé à l'unanimité des membres de l'associu, notamment pour sa rubrique «Ma sai» sur RCFM et l'ouvrage qui en a été tiré.

Voilà reconnu en haut lieu l'humour de Petru Mari et sa finesse d'expression orale, mais aussi l'écrivain et penseur corse. Pour les années passées à défendre la langue corse, jusqu'à en faire son exclusif moyen d'expres-

sion, avec tout ce que cela comporte de subtilité de langage.

Pour l'hommage public, Marie-Jean Vinciguerra s'y est collé, avec brio. Autant de mots justes pour honorer l'homme, poète à ses heures, dont le verbe malicieux s'exprime derrière une moustache légendaire... disparue dans les méandres du temps qui passe. Il a fallu cette réunion pour que nous en prenions conscience avec stupéfaction. Ma induve hè chjappa a mustaccia di Petru Mari chi avia u putere di piattà ogni risa finta ? Siamu serii... Quale averia pensatu un affare simile !

Petru mari serait-il victime d'un phénomène de mode ou a t'il simplement cédé aux supplications de sa charmante épouse Michelle ? Sia cum'ella sia, cù a so mustaccia o no, Petru Mari hà rivecutu cun gioia è fiertà u premiu Grossu Minutu, simbulu d'un estru magagnone ch'un li dispaccie manc'appena. E chi à noi ci garba tantu ! Si nè rimessu à u vechju (quellu d'insù) è hà ringraziatu l'omi (quelli d'inghjo) per tamanta ricuniscenza. U novu Rè di a risa hè natu... a so mustaccia ella, hè di sicuru in paradisu !

Les participants à l'assemblée qui s'est tenue dans les salons de l'hôtel Walter à Casamozza



UMAGGIU DI L'AMICU GIURNALISTU

*Petru Luigi Alessandri
A u sgiò Masai*

Petru mari hà per nome
Mari petru per cugnome
Dui paesi l'anù vistu ingrandà
Ficaghja è carrughju sumerà !

Spiritu ne hà tantu è più
Per suffià i so masai
Libecciate di virtù
...un si sà mai.....

Qualchi volta una sturietta
Per cuntà dumane è l'oghje
Prestu prestu una barzeletta
Per bè strufinà e coghje

A chì ride, a chì no
Di issi detti matinali
Un sò parole di sgiò
Ma voci di nutiziali.

Sgrinfia u putente
Magagnà u signore
Cume a pasta al dente
Chi hà più sapore ,

Cronache o panfletti
Lettere o terzetti
Un circate à capi
Petru mari hè cusi

Caru amicu giurnalistu
Grossu site, minutu pocu
E incù isse duie qualità
In Perelli pudete entrà



RENDEZ-VOUS / PAR JEANNE BAGNOLI

4 jours de fête

Manifestation gratuite, conviviale, ouverte à tous, l'édition 2010 de la fête de la science se déroulera du 21 au 24 octobre sur le thème «Biodiversité et Bioéthique, quels défis pour l'avenir ?». Pendant 4 jours, ce sont 31 projets, témoins du dynamisme de la culture scientifique en Corse, qui permettront de faire découvrir au plus grand nombre la recherche, l'actualité scientifique et les pratiques régionales en matière de sciences et de techniques.

La Fête de la Science existe depuis dix-neuf ans en Corse, où elle est coordonnée par l'association **A Meridiana**, le **Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle de Corse**. C'est ainsi que du 21 au 24 octobre 2010, plusieurs ateliers et conférences/débats seront organisés sur tout le territoire insulaire. De la conférence sur les macro-déchets en mer, en passant par la découverte de la réserve de l'étang de Biguglia ou de la biodiversité sur une exploitation agricole, autant de sujets qui donneront l'occasion de comprendre le monde qui nous entoure, de saisir les enjeux et d'intéresser les plus jeunes aux formations et métiers de demain. Cette manifestation est aussi l'occasion d'instaurer une rencontre de qualité entre le public et le monde de la science pour débattre des enjeux de notre société et de notre environnement. Elle est organisée chaque année afin de permettre un partage des savoirs, de familiariser et de sensibiliser le public et plus particulièrement le jeune public aux enjeux des sciences et des technologies. En écho à l'année internationale de la Biodiversité, la Fête de la Science met cette thématique à l'honneur cette année avec plusieurs dizaines d'actions proposées en Corse. L'occasion d'échanger avec **Jean-Baptiste Albertini**, Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie pour la Corse.

► **Pouvez-vous nous présenter la fête de la science en quelques mots et particulièrement le thème de cette année 2010, «Biodiversité et bioéthique» ?**

Créée il y a 18 ans, la Fête de la science est une manifestation nationale destinée à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre les chercheurs et le grand public. Organisée à l'initiative du Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche, elle offre l'occasion aux chercheurs et aux passionnés de partager leur savoir en communiquant à un très large public le goût des sciences et en suscitant des vocations. Le Centre de Culture Scientifique, Technique et Industriel de Corse A Meridiana en est le coordinateur régional.

La 19^{ème} édition de la Fête de la Science se déroulera du 21 au 24 octobre 2010 et aura pour thématique-phare : "biodiversité et bioéthique, quels défis pour l'avenir ?"

Ces quatre jours de fête nous permettront donc d'explorer tout particulièrement le monde du vivant, sa diversité, sa variabilité, la dynamique des interactions entre les organismes dans les écosystèmes terrestres, aériens, aquatiques, ainsi que les complexes écologiques dont ils font partie. La Corse sera mise en avant comme un terrain



propice à ces sujets. Notons que d'autres thèmes seront aussi abordés, la fête de la science étant ouverte à tous les sujets scientifiques.

► **Le but de ces journées est de favoriser les échanges entre la communauté scientifique et le grand public. En Corse, 31 projets vont être présentés. Comment ceux-ci ont-ils été sélectionnés ?**

C'est le comité de pilotage et scientifique régional de la Fête de la Science qui attribue le label "Fête de la Science". Il est placé sous la responsabilité de la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie de Corse. Il est composé d'une trentaine de membres représentant le milieu scientifique, de l'éducation, de la culture, de

te pour la science !

l'administration régionale. Le comité est le garant du contenu scientifique des actions et des projets proposés durant la Fête de la Science. Cette année, ce comité s'est réuni deux fois, à l'occasion du lancement de l'appel à projets puis pour la labellisation, au cours de laquelle 31 projets ont été labellisés.

► **Pouvez-vous nous présenter les villages des sciences (cf. encadré) ?**

Les villages des sciences se déploieront au cœur de Bastia et d'Ajaccio pendant deux jours, le vendredi 22 et le samedi 23 octobre. Le premier jour, ils seront plus particulièrement dédiés à l'accueil des scolaires. Ils constituent un lieu de convivialité où le visiteur trouvera expositions, démonstrations, ateliers... Le jeune public pourra manipuler et expérimenter. De très nombreux domaines des sciences et techniques sont représentés cette année sur les villages des sciences : développement durable, archéologie, pédagogie, biodiversité, biologie, énergie...

► **Nombre de manifestations proposées ciblent particulièrement les jeunes. C'est important pour vous de fédérer la jeune génération autour de ce projet ?**

Il s'agit effectivement d'un enjeu de grande importance, car la France assiste malheureusement depuis quelques années à une désaffection des études et carrières scientifiques. Les actions en direction du public jeune sont donc une priorité. La Fête de la Science constitue l'opportunité de :

- proposer aux jeunes une approche vivante de la science
- les encourager à faire leur propre expérience de la démarche scientifique
- leur permettre de rencontrer le monde de la recherche, d'échanger avec les scientifiques.



>>>>> L'édition 2010 en quelques chiffres

31 projets sur tout le territoire insulaire dont 14 en Corse-du-sud et 17 en Haute-Corse

2 Villages des Sciences regroupant : 7 projets pour Ajaccio et 8 projets pour Bastia.

28 porteurs de projets dont :

- 4 établissements scolaires
- 11 associations
- 5 structures institutionnelles
- 2 médiathèques
- 2 entreprises et professions libérales
- 3 organismes de recherche
- 1 musée.

8 000 visiteurs attendus sur 11 communes : Ajaccio, Bonifacio, Levie, Porto-Vecchio, Sartène, Aghione, Bastia, Cervione, Corte, San Giuliano, Santo-Pietro-di-Tenda.

La Fête de la Science est un événement national organisé par le **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**, soutenu en région Corse par la **Collectivité Territoriale de Corse**, le **Fond Européen de Développement Régional**, avec la participation des **Conseils Généraux de Haute-Corse et Corse du Sud**. **A Meridiana, Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle de la région**, en assure la coordination régionale.

Les Villages des sciences : la recherche au cœur de la cité !

► Les Villages des sciences se déploient au cœur de la ville, à Ajaccio et à Bastia, sous des chapiteaux, des tentes ou des pagodes... Tous les domaines des sciences et des techniques y sont représentés dans un même lieu. C'est l'occasion de rencontrer les acteurs de la recherche, de la science et de la technologie, sur le chemin des courses ou de la promenade dominicale...

► Plébiscités pour leur convivialité, les Villages des Sciences offrent un grand nombre d'animations, d'expositions, de démonstrations, de rencontres et d'ateliers... La présence des scientifiques, tout juste sortis de leurs laboratoires ou de leurs entreprises, laisse le champ libre à la découverte, à l'échange d'informations, à la discussion et à la confrontation des idées...

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (MO/2010.12)

- 1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**
Mairie d'Oletta
20232 Oletta
Tel : 04.95.39.01.09 - Fax : 04.95.39.07.59
- 2. Correspondant :** M. Le Maire d'Oletta
Mairie d'Oletta-20232 Oletta - Tel : 04.95.30.01.09
- 3. Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :**
Services généraux des administrations publiques
- 4. Objet du marché :**
4.1 Marché de Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des abords du lac de Padula
4.2 Lieu d'exécution : Oletta
- 5. Type de procédure :** procédure adaptée article 18 Code des marchés publics
- 6. Caractéristiques principales :**
Celles-ci sont indiquées dans le Cahier des clauses administratives particulières.
- 7. Durée du marché ou délais d'exécution :** 3 mois
- 8. Justificatif à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- DC1 (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante <http://ww.minefi.gouv.fr>)
- DC2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante <http://ww.minefi.gouv.fr>)
- 9. Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :**
- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-8 du Code du travail.
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.
- 10. Critères de sélection des candidatures :** Les candidatures qui n'ont pas été écartées en application des dispositions de l'article 52 alinéa 2° sont examinées au regard :
* des garanties et capacités techniques et financières.
* des travaux effectués au cours des trois dernières années
- 11. Critères d'attribution des offres :**
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
* Coût global de la mission (40%)
* Valeur technique : appréciée sur la note méthodologique proposée pour l'aménagement de l'espace (30%)
* Délais d'exécution de la mission (30%)
- 12. Date limite de réception des offres :** le 2 novembre 2010
- 13. Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- 14. Conditions du retrait des documents contractuels et additionnels :**
Demande écrite par télécopie ou mail, au point de contact susmentionné ou téléchargement sur le site <http://www.achatpublic.com>.
- 15. Conditions de remise des offres ou des candidatures :**
Par courrier avec avis de réception ou directement au service au point de contact susmentionné.
- 16. Date d'envoi à la publication :** 8 octobre 2010.

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

MAIRIE D'ALATA - 20167 ALATA

Téléphone : 04.95.25.33.76 - Télécopie : 04.95.25.32.65

AVIS AU PUBLIC

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

2ème insertion.
Par Arrêté en date du 16 Septembre 2010, Monsieur le Maire d'Alata, a décidé l'ouverture d'une enquête publique destinée à recueillir les observations du public concerné par le classement dans la voirie communale des voies et réseaux desservant le lotissement « **La Colline de TROVA** ».

Siège de l'enquête : MAIRIE D'ALATA

Date de déroulement de l'enquête :
Du lundi 11 Octobre 2010 au vendredi 29 Octobre 2010 inclus.

Ouverture du registre d'enquête : le lundi 11 Octobre 2010 à 9 heures

Clôture du registre d'enquête : le vendredi 29 Octobre 2010 à 12 heures.

Commissaire Enquêteur : Monsieur COLONNA D'ISTRIA Raphaël

Durant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra inscrire ses observations sur le registre d'enquête ouvert à la Mairie d'Alata, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public (sauf samedis, dimanches, jours fériés et fermetures exceptionnelles).

Le public pourra également adresser des observations écrites par lettre à Mr le Commissaire Enquêteur à la Mairie d'Alata, avant la clôture de l'enquête, ou les exposer au Commissaire Enquêteur qui siègera les :

- lundi 11 Octobre 2010 de 9h à 12h à la Mairie Village
- vendredi 15 Octobre 2010 de 9h à 12h à la Mairie Annexe d'Alata, route de Calvi
- Vendredi 29 Octobre 2010 de 9h à 12h à la Mairie Annexe d'Alata, route de Calvi

A l'expiration du délai mentionné ci-dessus, le registre d'enquête sera clos et signé par Monsieur le Maire d'Alata. Les pièces soumises à l'enquête et le registre seront transmis au Commissaire Enquêteur dans les 24 heures suivant la clôture de l'enquête.

Le Maire, Etienne FERRANDI

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE SANTO PIETRO DI TENDA

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE UNE FERME SOLAIRE POUR UNE PUISSANCE DE 4,875 MWc (PRESENTÉE PAR LA S.F.S SUALI (SAS))

La Société de la Ferme Solaire de Suali S.A.S, représentée par M. Ghjuvan'Carlu Simeoni, a déposé une demande de permis de construire pour réaliser une ferme solaire comprenant : des trames de panneaux solaires dont la puissance crête est supérieure à 250 MW, six postes béton préfabriqués et dix postes métalliques préfabriqués.

1ère insertion.

Durée de l'enquête : (arrêté préfectoral n°2010-273-0011 du 30 septembre 2010)
* du Jeudi 4 novembre 2010 au samedi 4 décembre 2010 inclus

Siège de l'enquête et lieu de dépôt du dossier :
* Mairie de SANTO PIETRO DI TENDA

Permanences du Commissaire-Enquêteur : (désigné par décision du Président du Tribunal Administratif de Bastia du 8 juin 2010).

*** Monsieur William PUCCIO**

Sera présent en Mairie de Santo Pietro di tenda, pour recevoir les observations du public :
- le jeudi 4 novembre 2010, de 8 heures 30 à 12 heures 30,
- le samedi 13 novembre 2010, de 8 heures 30 à 12 heures 30,
- le samedi 20 novembre 2010, de 8 heures 30 à 12 heures 30,
- le samedi 4 décembre 2010, de 8 heures 30 à 12 heures 30,

Toutes observations relatives à l'enquête publique pourront également lui être adressées par écrit, à la Mairie de SANTO PIETRO DI TENDA.

Toute information concernant le dossier pourra être demandée auprès de M. Ghjuvan'Carlu SIMEONI, représentant la Société de la Ferme Solaire de Suali (SAS), Maison du Parc Technologique, 20601 Bastia Cedex.

A l'expiration de l'enquête, le dossier, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition des personnes intéressées en Mairie de SANTO PIETRO DI TENDA, pendant un an, ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (service de l'environnement et du développement durable), dans les conditions prévues au titre 1er de la Loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

COMMUNE DE POGGIO D'OLETTA

AVIS D'ATTRIBUTION

Identification de l'organisme qui a passé le marché :

Commune de POGGIO D'OLETTA - 20232 Poggio d'Oletta
Tél : 04 95 39 01 16 - Fax : 04 95 35 39 70

Objet du marché : Réfection de la conduite d'adduction des sources suite aux intempéries de novembre 2008

Procédure : Procédure adaptée - Article 28 du CMP avec possibilité de négociation

Critères d'attribution du marché : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. La Valeur technique : 60%
2. Le Prix des prestations : 40%

Nom du titulaire retenu : Monsieur Abdeslam Belarouchi - Artisan - Route Sainte Catherine - 20217 Saint-Florent

Montant du marché HT : 112.931,26 euros

Références de l'avis initial : L'Informateur Corse - du 04 juin au 10 juin 2010 - N°6317

Date d'envoi du présent avis : 13 octobre 2010

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom de l'organisme qui passe le marché :
ASSOCIATION JEANNE d'ARC

Objet du marché : Câblage informatique en fibre optique - Vidéo surveillance du bâtiment.

Type de marché : Marché de travaux

Lot n°1 : Liaison fibre optique de 2 bâtiments - Rodeo fibre optique 4 étages - 70 prises RJ45 - Armoire informatique.

Lot n°2 : 25 caméras vidéo IP - serveur vidéo.

Critère d'attribution :

- La valeur technique de l'offre est de 0,3
- L'engagement sur délai de réalisation est de 0,3
- Le prix des prestations est de 0,4

Type de procédure : procédure adaptée

Modalités d'obtention du dossier de consultation : Les documents peuvent être demandés ou retirés auprès de l'Association Jeanne d'Arc.

Date limite de réception des offres : Le 25 octobre 2010 à 18 heures.

Les dossiers devront être déposés ou envoyés à :

ASSOCIATION JEANNE d'ARC
15 Bd Danesi - BP 327 - 20297 BASTIA Cedex
Tél : 04 95 32 81 00 - Fax : 04 95 32 08 16

Maître Antoine GRIMALDI
notaire soussigné associé d'une
Société Civile Professionnelle dénommée

**"Antoine GRIMALDI
et Jean-Yves GRIMALDI"**

titulaire d'un Office Notarial ayant
son siège à Bastia (Haute-Corse)
2, rue Chanoine Colombani

Suivant acte reçu par Maître Antoine GRIMALDI, notaire à Bastia, le 07/10/2010, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante
Dénomination : BRESILIE JOUCK
Siège : SAINT FLORENT (20217) Les Chênes Verts - Oletta
Durée : 99 ans
Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, la gestion, la mise en valeur de tous biens immobiliers.

Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.

Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société. Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèques ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société

Capital social : CINQ CENT CINQUANTE SIX MILLE EUROS (556.000,00 euros)

Apports en nature : Madame Bresilie MAGDELEINE veuve JOUCK, Monsieur Philip Allan JOUCK, Madame Catherine JOUCK et Madame Aline JOUCK apportent une maison d'habitation avec terrain cadastrée section C lieudit "CROCE" n°745-797 et 799 d'une valeur de 556.000 euros.

Gérant : Madame Bresilie, Josephpe MAGDELEINE, demeurant à Saint-Florent (20217), Les Chênes Verts Oletta.
Cession des parts : Agrément de l'unanimité des associés.

Immatriculation au RCS de Bastia

Pour avis et mention,
Me Antoine GRIMALDI, Notaire.

**Maître Claire
DAUDIN-BRANDIZI**

Avocat au Barreau d'Aix en Provence
Cabinet Secondaire : Zone d'Activités
RN 198 - 20213 Penta di Casinca

Par décision du 30 septembre 2010, l'associé unique de la Société IMPACT DIFFUSION, SARL au capital de 450.000 euros, dont le siège social est à Porto-Vecchio (20137), 11, rue de la Citadelle, (381 269 687 RCS Ajaccio), statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

**"CESARI SOCIETE
DE GEOMETRE-EXPERT"**

RCS Ajaccio : 479 188 591

Aux termes d'une décision en date du 31/08/2010, la gérance a décidé de transférer le siège social de : Rés. Alzo di Sole, Bât. G, Rte du Vazzo, 20090 Ajaccio, à : **Rés. La Pinède, Bât. A, Av. Mont Thabor, 20090 Ajaccio**, à compter du 01/09/2010 et de modifier en conséquence l'article N°4 des statuts.

La gérance,

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BASTIA**

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex
Accès Minitel 3617 Infogreffe

LIQUIDATION JUDICIAIRE

16

Par jugement en date du 05/10/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Baouafi Yassir - Rce Les Asphodèles
Bât. A "RGMP Decor"
20200 Bastia

Activité : Peinture intérieure et extérieure

RM : N°498 958 537 (543.07.2B)

Juge commissaire :

M. Michel Leoni

Juge commissaire suppléant :

M. Jacques de Zerbi

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

17

Par jugement en date du 05/10/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Création 2B (SARL)

Lieu-dit Acercaja - 20290 Borgo

Activité : Vente et pose de menuiseries...

RCS Bastia : B 504 238 288, 2008 B 235

Juge commissaire :

M. Ange Louis Guidi

Juge commissaire suppléant :

Mme MA Fouquet

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

18

Par jugement en date du 05/10/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

E.P.B (SARL)

Zone Industrielle Cantone - 20260 Calvi

Activité : Electricité - plomberie - sanitaire

RCS Bastia : B 497 792 853, 2007 B 192

Juge commissaire :

M. Jean Guglielmacci

Juge commissaire suppléant :

M. Jean-Baptiste Antonini

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

19

Par jugement en date du 05/10/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a pro-

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes de l'assemblée générale en date du 11 mai 2010, il a été procédé à la création de l'association syndicale présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : "Syndicat du Lotissement de Valle Longa"

Siège : Lotissement Valle Longa, 20144 Ste Lucie de Porto-Vecchio

Objet : L'acquisition, la gestion et l'entretien des terrains et équipements communs ainsi que leur cession éventuelle à une personne morale de droit public

Durée : Illimitée

Administration : Directeur : Monsieur Oppe Guy

Pour avis,
Le Directeur.

S.M.L.A

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3000 euros
Siège social : Place du monument aux morts
Immeuble la Forteresse
20220 ALGAJOLA (Corse)
517 542 759 RCS BASTIA

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2010, il résulte que Mademoiselle Marie Lucie MARTELLI a démissionné de ces fonctions de gérante à compter de ce jour. Par conséquent, Mademoiselle Adrianna MARTELLI reste seule gérante de la société.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis,
Le représentant légal.

B. LEONELLI

Avocat
40, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04.95.31.69.67
Télécopie : 04.95.32.79.15

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Bastia du 07 octobre 2010 , enregistré à Bastia le 08 octobre 2010 bordereau N° 2010/1063 Case N° 15, il a été constitué sous la dénomination sociale **"EPICERIE NAPOLEON"**, une société à responsabilité limitée ayant pour **objet** : L'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de libre-service, de vente de tous produits alimentaires et autre objets de toutes sortes. La création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce de même nature.

Le **siège social** est fixé à Bastia (20200) 24 Rue Napoléon.

La **durée de la société** qui prendra cours à dater de son immatriculation au registre du commerce est fixée à 99 années.

Les associés ont effectué des apports en numéraire dont le montant s'élève à la somme de 2.000 euros.

Le **capital** ainsi formé est divisé en 200 parts sociales de 10 euros chacune entièrement souscrites et intégralement libérées, lesquelles ont été réparties entre les associés dans la proportion de leurs apports.

La **société est gérée et administrée** par Mme Véronique Jacqueline LOUBATIERES épouse LEONI Demeurant à 58 Allée des Aloès - Les Collines II - 20600 Furiani, laquelle jouit vis à vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour contracter au nom de la société et l'engager pour tous actes et opérations entrant dans l'objet social sans limitation.

La **société sera immatriculée** au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis et mention,
Le Gérant.

**SOCIETE NOUVELLE
SOVIACO - SN SOVIACO**

SARL au capital de 15.000 euros
Siège social : Casatorra
20620 BIGUGLIA
RCS Bastia 501 544 084

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :

1°) décidé d'étendre l'objet social aux activités de Travaux publics et de bâtiment, génie civil, location de matériels de chantiers, équipements des réseaux routiers.

2°) pris acte de la démission de Mr Jean-Marc CERMOLACCE et a nommé en qualité de nouveau gérant Mr Jean NICOLAI demeurant 395 Strada di a Vanga 20240 GHISONACCIA pour une durée illimitée.

Et de modifier en conséquence les articles 2 et 20 des statuts.

La Gérance,

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : I BARREDI

Capital : 500 euros

Siège : Convento Tafanelli, 20140 Petreto Bicchisano

Objet : Achat, location, gestion de biens immobiliers

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Tafanelli Patricia,

Convento, 20140 Petreto Bicchisano

Immatriculation : RCS Ajaccio

B. LEONELLI

Avocat - 40, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04.95.31.69.67
Télécopie : 04.95.32.79.15

CESSION DE LICENCE IV

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 11 avril 2006, enregistré à Bastia le 17 mai 2006, Bordeaux N° 2006/397, case n°3, Monsieur Louis Garsi, demeurant à Lotissement "Pietre Rossa", Route Royale, (20200) Bastia, a cédé à Monsieur Pierre François Maestracci, es-qualité de gérant de la SARL ZANZIBAR, au capital de 50.000 euros, dont le siège social est à Bastia (20200), 2, rue Favalelli, immatriculée au RCS de Bastia sous le N°487 792 483, la licence d'exploitation de débit de boissons lve catégorie dite grande licence qui était utilisée pour l'exploitation d'un fonds de commerce de débit de boissons 4° catégorie, sis à Bastia (20200), Quai des Martyrs de la Libération, moyennant le prix de 34.500,00 euros. Les oppositions seront reçues auprès de Monsieur Pierre François Maestracci, es-qualité de gérant de la SARL ZANZIBAR, dont le siège est à Bastia (20200), 2, rue Favalelli, où il a été fait à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion. L'Acquéreur.

NOMODOS

Société d'Avocats
10, boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS Cedex

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution en date du 7 Octobre 2010 par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une Société à Responsabilité Limitée qui sera **immatriculée** au RCS d'AJACCIO, dénommée "ISULA", au capital de 1.000 euros, ayant pour **objet** l'exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce de café, brasserie, bar, restaurant, licence IV, jeux, tabac, journaux ainsi que tous établissements ouverts au public et dans lesquels sont distribués des objets de consommation. Son **siège social** est à PROPRIANO (20110), 40 avenue Napoléon III. **Son gérant est** : Monsieur Vincent COLONNA D'ISTRIA, demeurant à PROPRIANO (20110), Route de Viggianello.

Pour Avis. Le Gérant.

Par décision de l'associé unique du 30/09/2010 de la SAS I.D.M.C. INGENIERIE DU MONTE CABLE au capital de 20.000 euros sis Maison du Parc technologie de Bastia - 20601 BASTIA, RCS BASTIA 513 238 402, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'associé unique nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Mr Dominique MESLET demeurant 28 Rue de la Verrerie - 13100 AIX EN PROVENCE et lui a confié les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au 28 Rue de la Verrerie - 13100 AIX EN PROVENCE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, le liquidateur.

**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE
FOURNITURES**

Identification de l'organisme qui passe le marché
Statut de l'organisme : Groupement de Communes
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE CORSE
Adresse : Mairie 20231 VENACO Tél 04 95 47 04 04 Fax 09 64 39 29 26
Personne représentant le pouvoir adjudicateur : Dr Xavier POLI, Président
Description du marché
Objet du marché :
ACQUISITION D'UN CAMION DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES
Type de marché : Achat
Nomenclature - Classification CPV :
90514000-3 - Services de recyclage des ordures ménagères.
Caractéristiques principales
Forme du marché : Marché ordinaire
Caractéristiques principales des prestations à réaliser :
ACQUISITION D'UN CAMION DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES
Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées en sus de l'offre de base.
Durées
Durée du marché ou délai d'exécution : 2 mois : début dès notification du marché
Conditions relatives au marché
Cautionnement et garanties exigées
Une avance pourra être accordée.
Modalités essentielles de financement et de paiement
Les modalités de financement sont les suivantes : Subventions et AUTO FINAN-CEMENT
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :
Après attribution aucune forme de groupement ne sera exigée.
Conditions de participation :
Critères de recevabilité des candidatures
Capacité économique et financière
Référence professionnelle et capacité technique
Critères de sélection des candidatures
Capacité économique et financière
Référence professionnelle et capacité technique
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :
- Prix des prestations 50 %
- Performances en matière de protection de l'environnement 30 %
- Date et le délai de livraison 20 %
Procédures : Appel d'offres ouvert
Publications relatives à la même consultation : Néant
Conditions de délai
Date limite de réception des offres : 22 Novembre 2010 à 11:00
Délai de validité des offres : 90 jours
Informations complémentaires
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur
2010-023
Frais de reprographie : Montant des frais de reprographie : 0.00
Conditions particulières de retrait des dossiers :
- **Modalités à observer pour l'obtention du DCE** : DCE DELIVRE SUITE A DEMANDE PAR TELECOPIE AU 09 64 39 29 26
Conditions de remise des candidatures ou des offres : Obligation d'envoi des offres par pli postal en recommandé avec accusé de réception
Date d'envoi du présent avis : 18/10/2010



RESULTAT DE MARCHE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Collectivité Territoriale de Corse
Correspondant : Direction Générale Adjointe aux Infrastructures, Routes et Transports - 22 Cours Grandval - BP 215 - 20187 Ajaccio Cedex 1
adresse internet : http://www.corse.fr
Objet du marché : RN 193 - Aménagement d'une contre allée au stade de l'Arinella au rond-point de la zone industrielle
Type de marché de travaux : Exécution
Critères d'attribution retenus : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
* la Valeur technique (60%) dont :
- 20% moyens et personnels,
- 20% organisation de chantier et planning,
- 20% technicité (analyse des ateliers, ordonnancement)
- le Prix des prestations (40%)
Type de procédure : Marché négocié suite à appel d'offres infructueux
Attribution du marché :
Numéro du marché : 10-DGT-NA-079 - Lot 1 : Génie Civil
Nom du titulaire : TRAGECO - PA de Purettone - 20290 Borgo
Montant final du marché : 615.222,70 euros HT
Date d'attribution du marché : 12 mai 2010
Nombre total d'offres reçues : 3
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Bastia - Villa Montepiano - 20407 Bastia Cedex 1
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Collectivité Territoriale de Corse - Direction Juridique et de la commande publique - 22, Cours Grandval - BP 215 - 20187 Ajaccio Cedex 1
Date d'envoi du présent avis à la publication : 12 octobre 2010

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Mezzavia du 14/10/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée,
Dénomination sociale : ESPACE FAMILIAL MATERIAUX,
Siège social : RN 194, Lieu dit Panchetta 20167 MEZZAVIA,
Objet social : Négoce de carrelages, cheminées et de matériaux de construction,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 1000 euros,
Gérance : Mr Sauveur DEIANA demeurant Villa Rose des Vents, Lotissement Vigna Piana, Coraccеду 20167 AFA, a été nommé gérant.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,
La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Mezzavia du 14/10/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée,
Dénomination sociale : ESPACE FAMILIAL BATIMENT,
Siège social : RN 194, Lieu dit Panchetta 20167 MEZZAVIA,
Objet social :
- Tous travaux du bâtiment, construction et démolition.
- Construction de maisons individuelles.,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 1000 euros,
Gérance : Mr Sauveur DEIANA demeurant Villa Rose des Vents, Lotissement Vigna Piana, Coraccеду 20167 AFA, a été nommé gérant.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,
La Gérance.

**SMT 2B
SERVICE MONTAGE
TUYAUTERIE 2B**

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200 euros
Lieu-dit Pentone - 20221 Cervione

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/10/2010, enregistré le 13/10/2010, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : SERVICE MONTAGE TUYAUTERIE 2B
Siège : Lieu-dit Pentone, 20221 Cervione
Objet : Tous travaux de tuyauterie, chauffage, climatisation, plomberie et soudures
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre des Sociétés
Capital : 200 euros en numéraire
Gérance : M. Dubois Victorien
Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

La gérance,



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

N°17 / BAT / 10

MARCHÉ DE TRAVAUX

1. Identification du Pouvoir Adjudicateur : Département de la Haute-Corse - Hôtel du Département - Rond point Maréchal Leclerc - 20405 Bastia Cedex 9 - Tel : 0495349142 - fax : 0495349145
adresse internet : <http://www.cg2b.fr>,

2. Procédure de passation : La présente procédure est soumise aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics relatives aux marchés passés selon une procédure adaptée.

Après réception et analyse des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec l'ensemble des candidats admis.

3. Objet du Marché : Fourniture et pose de garde-corps en inox sur le coté sud de la passerelle d'accès au fortin de l'étang de Biguglia.

4. Lieu d'exécution : Réserve Naturelle de l'étang de Biguglia- 20600 Furiani

5. Délai d'exécution du marché : Le délai d'exécution est d'un mois maximum à compter de la date d'émission de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux (période de préparation comprise).

Date prévisionnelle de commencement des travaux : octobre 2010.

6. Caractéristiques principales :

Sur le coté sud de la passerelle d'accès, fourniture et pose de 100 ml de garde-corps avec filet maille inox vertical sur 40 cm de hauteur.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Une prestation optionnelle est prévue : fourniture et pose de filet inox maille verticale sur 40 cm de hauteur sur le garde-corps nord de la passerelle.

7. Désignation des lots :

Marché de travaux à lot unique.

8. Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement : Département de la Haute-Corse. Paiement : à 30 jours par virement au moyen d'un mandat administratif. Il n'est pas prévu le versement d'une avance. Les prestations faisant l'objet du marché sont réglées par application des prix globaux et forfaitaires. Les comptes seront réglés mensuellement suivant les dispositions du CCAG Travaux. Les prix du marché sont fermes.

9. Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

1. Lettre de candidature et déclaration du candidat (imprimés DC1 et DC2 fournis et disponibles sur <http://www.minefi.gouv.fr>).

Capacité économique, financière et professionnelle :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

2. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché ;

3. Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (responsabilité civile pendant et après travaux, responsabilité civile décennale) ;

4. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement.

5. une attestation sur l'honneur de la réalisation du travail par des salariés employés régulièrement au regard du code du travail.

6. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

10. Critères de sélection des candidatures :

Seront éliminés les candidats :

- visés par une interdiction de soumissionner,

- présentant une candidature incomplète au regard des éléments listés au ci-dessus demandés à l'appui de la candidature,

- présentant des capacités financières et professionnelles jugées insuffisantes au regard des capacités minimum requises pour l'objet du marché et listés ci-dessus.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 (NOTI1) et D. 8222-8 du code du travail ;

- (NOTI2) ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics/) ;

11. Critères de jugement des offres : Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles 53 et 55 du Code des Marchés Publics au regard des critères pondérés suivants :

1 - Critère « Prix » 40 %

2 - Critère « Délai » 40%

3 - Critère « valeur technique » 20 % (mémoire technique à remettre par le candidat)

12. Délai de validité des offres : 120 jours

13. Retrait de dossier, remise des offres et renseignements d'ordre administratif et technique :

Les candidats peuvent obtenir gratuitement la version papier du dossier de consultation à l'adresse suivante : Département de la Haute Corse - DIRT - Service des Bâtiments, Quartier de l'Annonciade, Immeuble Sorini - 20405 BASTIA Cedex 9 - Tél :

0495349142 / Fax : 0495349145; ou la version dématérialisée sur <http://www.cg2b.fr/> rubrique «Marchés publics» menu « Marchés Dématérialisés».

La transmission des candidatures et des offres sur supports physiques électroniques n'est pas autorisée par le pouvoir adjudicateur. Seul l'envoi sur support papier est autorisé.

14. Autres renseignements :

Les offres devront être formulées en langue française et exprimées en euros.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

Forme juridique du groupement : dans l'éventualité où un marché serait attribué à un groupement solidaire, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement conjoint avec mandataire solidaire après attribution du marché. Une retenue de garantie de 5 % est exercée sur les acomptes par le comptable assignataire des paiements. Elle peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande, ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire.

15. Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20407 Bastia, tél. : 04 95 32 88 66, télécopieur : 04 95 32 38 55, courriel : greffe.ta-bastia@juradm.fr, adresse internet : <http://www.ta-bastia.juradm.fr>

16. Date limite de dépôt des offres : Le 25 octobre 2010 à 16 heures

17. Date d'envoi à la publication : Le 14 octobre 2010

Le Président,

Société SMT 2B

Service Montage Tuyauterie 2B

SARL en formation

Capital : 200 euros

Siège : Lieu-dit Pentone - 20221 Cervione

Les soussignés :

- M. Dubois Victorien

- M. Chenot Benjamin

Seuls associés de la Société Service Montage Tuyauterie 2B en cours de formation et d'immatriculation au capital de 200 euros, dont le siège social est Lieu-dit Pentone, 20221 Cervione, désigne M. Dubois Victorien en qualité de premier gérant, conformément à l'article L.223-18 du Code de Commerce et aux statuts.

La durée du mandat du gérant est pour une durée illimitée.

M. Dubois Victorien a, conformément aux statuts, les pouvoirs les plus étendus pour représenter la société, dans es rapports et notamment pour contracter en son nom et l'engager pour tous actes et opérations entrant dans l'objet social. La rémunération du gérant sera fixée ultérieurement par décision collective des associés.

M. Dubois Victorien déclare accepter ces fonctions et n'être frappé par aucune interdiction ou déchéance ; il déclare qu'il consacra tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait de cet acte pour accomplir les formalités édictées par la Loi.

Les associés,
Le gérant.

CONSEILS ET TOURISME

Sigle : " MDI "

S.A.R.L. au capital de 12.000 Euros

Siège Social : Maison près de l'Aqueduc 20167 Mezzavia - R.C.S : Ajaccio 419 085 618

Aux termes d'une délibération en date du 11/10/2010, l'AGE des associés de la société à responsabilité limitée CONSEILS ET TOURISME a décidé de transférer le siège social ainsi que son établissement principal de Eccica Suarella 20117 CAURO à **Maison près de l'Aqueduc 20167 MEZZAVIA (commune d'Ajaccio** à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Gérance,

CORSE PISCINES POLYESTER

SARL au capital de 21.000 euros

Siège : Casamozza

20243 Prunelli di Fiumorbu
RCS Bastia : 510 212 962

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 15.09.2010, les associés ont décidé d'augmenter le capital d'une somme de 20.000 euros prélevée sur le compte autres réserves pour le porter de la somme de 1000 euros à la somme de 21.000 euros.

Ancien capital : 1000 euros

Nouveau capital : 21.000 euros

Les statuts ont été modifiés corrélativement.

Formalités : RCS Bastia

Cabinet de Maître

Chantal ISNARD-DE-CASALTA

Avocat - 39, Boulevard Paoli - 20200 Bastia

Tél : 04 95 31 21 24

AVIS DE TRANSFERT

DE SIEGE SOCIAL ET DE CHANGEMENT DE GERANT

Par assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2010, les associés de la SARL KALLICIDES, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5000,00 euros, ayant son siège Costa Gelata, Sari village, 20145 Sari Solenzara, immatriculée au RCS d'Ajaccio, sous le n° 483 134 722 - N° Gestion 2005 B 279, ont décidé :

- de transférer le siège social à Pozzo Brando, 20222 Brando, et corrélativement de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

Article 4 - Siège social : Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2010, le siège social est transféré : **Pozzo - Brando - 20222 Brando.**

- de désigner en qualité de gérant pour une durée indéterminée Mme Nicole Casanova, demeurant, 32, Boulevard Paoli, 20200 Bastia, en lieu et place de Monsieur Philippe Foucret, gérant démissionnaire, et corrélativement de modifier l'article 12 des statuts comme suit :

Article 12 - Gérance : Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2010, Monsieur Philippe Foucret, a démissionné de ses fonctions de gérant et un nouveau gérant a été désigné en ses lieux et place conformément aux dispositions des statuts. Les formalités seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

SOCOPAN

Société par actions simplifiée

Au capital de 150.000 euros

Siège : ZI de Baléone - Afa
20167 Mezzavia

450 889 985 RCS Ajaccio

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 30/09/2010, il résulte que :

Les mandats du cabinet KOLB, Commissaire aux Comptes Titulaire, et de Mme Febvre Christine, Commissaire aux Comptes Suppléant, arrivant à expiration l'associée unique décide de nommer :

Monsieur Marc Romei, Commissaire aux comptes, domicilié Résidence Alzo di Sole, Bât. F, Col d'Aspretto, BP 594, 20189 Ajaccio Cedex 2, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, en remplacement du Cabinet KOLB.

Monsieur André Fontana, Commissaire aux comptes, domicilié Centre Europa, Route de l'Aéroport, 20290 Lucciana, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, en remplacement de Mme Febvre Christine.

Pour avis,
Le Président.

**L'INFORMATEUR
CORSE NOUVELLE**

TEL : 04 95 32 04 40

FAX : 04 95 32 02 38

07

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Pietracorbara du 08/10/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : **A SULANA**,
Siège social : Marina 20233 Pietracorbara

Objet social :

- L'acquisition d'un terrain à bâtir sur la commune de Pietracorbara au Lieu dit Marina de Pietracorbara 20233 Pietracorbara d'une contenance de 1750 m² ;
- L'aménagement et la construction sur ce terrain.

- La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ;
- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1.000 euros,
Gérance : Mr Joseph CONSTANT demeurant Marina 20233 PIETRACORBARA

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bastia

La Gérance,

10

FIN DE LOCATION-GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce de vente de tous produits en gros, demi-gros, et détail y compris vins et spiritueux, exploité à ERBALUNGA - 20222 BRANDO, consentie par acte sous seing privé en date à ERBALUNGA du 05 MARS 2007, par :

Madame veuve Henri CASONI née Joëlle Monique BOURDIEC le 06 avril 1946 à St LAURENT du VAR demeurant à FICABRUNA - Rue DINELLI - 20600 BIGUGLIA - Haute Corse, LES HERITIERS DE MONSIEUR HENRI CASONI,

Mademoiselle Céline Denise CASONI, célibataire majeur, née le 16 avril 1968 à BASTIA demeurant à BASTIA (20200), France, Les Terrasses de Funtanone - Bat A, Route de Ville, fille légitime du DEFUNT,

Madame Sylvie Marie CASONI, épouse de Monsieur François Xavier CECCOLI, née le 27 septembre 1970 à BASTIA demeurant à BASTIA (20200), France, 9 Boulevard de Gaulle, fille légitime du DEFUNT,

Monsieur Marc Henri CASONI, né le 27 septembre 1970 à BASTIA demeurant à FICABRUNA - Rue DINELLI - 20600 BIGUGLIA, fils légitime du DEFUNT, Monsieur David Hervé CASONI né le 16 août 1973 à BASTIA demeurant VILLE DI PIETRABUGNO (20200) - Résidence du Cap - 15D - Toga, fils légitime du DEFUNT,

Mademoiselle Diane Elodie CASONI, célibataire majeur, née le 16 Août 1973 à BASTIA demeurant à ERBALUNGA, Immeuble Le Stello - 20222 BRANDO, fille légitime du DEFUNT,

Propriétaires dudit fonds, à La SARL ER DISTRIBUTION au capital de 10.000,00 euros ayant son siège social à ERBALUNGA, 20222 BRANDO, inscrite au registre du commerce et des sociétés de BASTIA sous le numéro 494 369 846, représentée par Monsieur Bruno TOMASI, son gérant, né le 27 Août 1974 à Marignane.

A pris fin à la date du 31/08/2010.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales par Monsieur Bruno TOMASI, demeurant Immeuble Le Stello - ERBALUNGA 20222 BRANDO où domicile a été élu pour cet effet.

Pour insertion,

38

B. LEONELLI

Avocat
40, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04.95.31.69.67
Télécopie : 04.95.32.79.15

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BASTIA du 07 octobre 2010, enregistré à BASTIA le 08 octobre 2010, Bordereau N° 2010/1063 Case N° 16, La société LIBRE SERVIC NAPOLEON, dont le siège social est à BASTIA (20200), 24 Rue Napoléon, a cédé à la société « EPICERIE NAPOLEON », société à responsabilité limitée en formation au capital de 2.000 euros dont le siège social est à Bastia (20200) 24 Rue Napoléon, un fonds de commerce de vente de tous produits alimentaires et autres objets de toutes sortes, exploité à BASTIA (20200) 24 rue Napoléon, moyennant le prix de 190.000 euros, s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour la somme de 185.814 euros
- Au matériel pour la somme de 4.186 euros

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er novembre 2010.

Les oppositions seront reçues auprès de Maître B. LEONELLI, avocat à Bastia (20200), 40 Bd Paoli, où il a été fait à cette fin, élection de domicile.

Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion. L'Acquéreur.

33

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SAMTA
Capital : 500 euros

Siège : 9, rue Joseph Tafaneli, 20100 Sartène

Objet : Achat, location, gestion de biens immobiliers

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Sampieri Julia, 9, rue Joseph Tafaneli, 20100 Sartène

Immatriculation : RCS Ajaccio

30

GINA ROSU

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3050,00 euros
Siège Social: Restaurant A FLATTA
20214 CALENZANA
RCS. Bastia - Siret 44254343500014

FIN DE LOCATION GÉRANCE

Par acte sous seing privé en date 31 mai 2002, la location gérance du fonds de commerce de restauration sis lieu dit « A Flatta » à Calenzana, appartenant à la SARL « A FLATTA », demeurant lieu dit forêt de la Flatta, immatriculée au registre des sociétés n° 409 598 703 00018 a été confié à la SARL « Gina Rosu », demeurant restaurant A Flatta à Calenzana (20214) immatriculée au registre des sociétés n°442 543 435 00014, a pris fin en date du 31 décembre 2009, dont acte.

12

EURL BYKA

Au capital de 7622,45 euros
102, Avenue des Champs Elysées
75008 Paris - RCS 389 872 540 Paris

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET CHANGEMENT D'OBJET SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 09/10/2010, la Société susvisée, a décidé de transférer son siège social du 102, Avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, au, 173, Avenue de Davia, 20220 Corbara, domicile du gérant Mulet Yves et de changer l'objet social, précédemment : acquisition, exploitation et gestion de tous navires de croisière ainsi que la promotion de telles activités - en : Mission de Conseil et d'Expertise pour la réalisation de projets industriels (projets de raffinage, de stockage de Gaz naturel Liquéfié ou similaires).

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Bastia.

Pour avis, la gérance.

40

AVIS DE CONSTITUTION SCI

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 28/09/2010, enregistré à BASTIA, le 06/10/2010, il a été constituée une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : A.A.C.

Siège social : Campore, Villa Marie Joseph Route de Bastia, 20220 L'île-Rousse

Objet social : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers ;

L'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes ; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations se rattachant à l'objet précité ou ayant un objet différent, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, souscription, ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement tant en France qu'à l'Étranger, comme l'octroi de financement sous quelque forme que ce soit aux dites entreprises ; la prestation de services de toute nature aux filiales et à toutes sociétés dans lesquelles des participations seront détenues ; assistance administrative, logistique, financière, et de façon plus générale, prestations de tout ordre ; et plus généralement toutes opérations compatibles avec cet objet, s'y rapportant et contribuant à sa réalisation.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du Commerce.
Capital social : 2000 euros
Mode de cession de parts sociales : cession libre entre associés uniquement
Gérant : M. Jean-Marc ACQUAVIVA, demeurant Campore, Villa Marie Joseph Route de Bastia 20220 L'île-Rousse
Immatriculation de la société au R.C.S de Bastia

Pour avis.

31

Maître Claire

DAUDIN-BRANDIZI

Avocat au Barreau d'Aix en Provence
Cabinet secondaire : Zone d'Activités - RN 198
20213 Folelli

Par assemblée du 18 juin 2010, les associés de la société EPSILON, SARL au capital de 60.000 euros dont le siège social est à Porto-Vecchio (20137) - Lieudit Arutoli Lotissement Liacanti - Route de L'Ospedale (489 154 948 RCS Ajaccio) ont décidé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société à compter du même jour. Monsieur Jean-François BARSOCCI, demeurant à Ajaccio (20000) - 1 Capitaine Livrelli, a été désigné en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à Porto-Vecchio (20137) - Lieudit Arutoli - Lotissement Liacanti - Route de l'Ospedale.

26

AVIS DE CONSTITUTION

FORME : SCI
DENOMINATION : SCI AMAL
SIEGE SOCIAL : Route de Cardo, 676 chemin du Castagno, villa Funtanella, 20200 Bastia

OBJET : - L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Bastia

CAPITAL : 3000 euros

GERANCE : Madame GIRARD Maria, Route de Cardo, 676 chemin du Castagno, Villa Funtanella 20200 Bastia

CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés

23

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte établi sous seing privé à POGGIO D'OLETTA, en date du 7 octobre 2010, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : P S M

Siège Social : Villa « U Pianellu », 20232 POGGIO D'OLETTA

Objet : L'acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux Associés des locaux occupés par eux mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement, tous placements de capitaux sous toutes formes

Durée : 99 ans à la date de son immatriculation au RCS

Capital : 1000 euros divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune

Gérance : Madame CLEMENTI Sandrine née RUGANI, demeurant villa « U Pianellu » 20232 POGGIO D'OLETTA

Cession de parts : Libres entre associés et au profit des ascendants ou descendants du cédant et de son conjoint.

Toute cession au profit d'autres personnes doit, préalablement, recueillir l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, Le gérant,

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

01 42 96 38 11 - www.infogreffes.fr

INFOGREFFE

www.infogreffes.fr

L'information légale sur les entreprises

(bilan, état dendettement...)

09 99 70 22 22

0 999 70 22 22

Les ambulanciers en colère

Les ambulanciers de Haute Corse ne sont pas contents et ils l'ont fait savoir, à la fin du mois de septembre dernier. Réunis devant la grille de la **préfecture de Bastia**, une délégation d'une dizaine de professionnels a fait entendre ses sirènes et bloqué, pendant quelques heures, l'accès au bâtiment administratif. Reçus par le **Directeur de Cabinet du Préfet**, ils ont pu lui faire part des motifs de leur colère : le refus de la **CPAM** de leur reconnaître le droit de transporter des malades via le «**TPMR ***» (transport de personnes à mobilité réduite) alors que dans le même temps, des associations seraient habilitées par la **CPAM** à le faire. «*Une véritable concurrence déloyale !*» selon les ambulanciers. Pour **Felix Nicolini**, gérant de la SARL éponyme et responsable syndical, un tel état de fait est incompréhensible : «*Des associa-*



tions effectuent des tâches pour lesquelles elles n'ont aucune formation ; elles sont reconnues par la CPAM et obtiennent donc un remboursement intégral de ces transports. Or, la CPAM refuse le conventionnement des TPMR pour les sociétés d'ambu-

lances, fortes d'employés formés et qualifiés pour ce type de transport». Une pratique qui inquiète ces professionnels : «Des malades souffrant de pathologies lourdes sont confiées à des personnes sans formation spécifique à l'heure où le métier d'ambulancier se professionnalise de plus en plus». Autant d'éléments qui, selon eux, risquent, à moyen terme, de mettre à mal «l'ensemble du marché du transport sanitaire dans l'île». A ce jour, les ambulanciers sont toujours dans l'expectative et attendent la tenue

prochaine d'une réunion. «Nous espérons que nos revendications seront enfin prises en considération», confie Felix Nicolini. «Dans le cas contraire, nous sommes prêts d'autres actions».

**23 ANS DE DÉMARRAGES À 3H DU MATIN,
23 ANS DE RENAULT.**

RENAULT KANGOO EXPRESS COMPACT dCi 70
8200€ HT⁽¹⁾ - 500€⁽²⁾
SOUS CONDITION DE REPRISE SI VOTRE VOITURE A + DE 10 ANS

UTILITAIRES RENAULT, INCROYABLE DEPUIS 1901
Découvrez également la gamme des véhicules utilitaires, la plus large du marché, chez votre concessionnaire⁽³⁾

(1) Prix conseillé pour un Kangoo Express Compact Générique dCi 70 8 200€ HT incluant la remise Renault de 2700€ HT et la prime à la casse Renault de 1 000 € HT sous condition de reprise d'un véhicule de plus de 8 ans destiné à la casse par rapport au tarif n° 2181 -04 au 28/09/2010 de 11900 € HT. Offre valable jusqu'au 31/12/2010, non cumulable, réservé aux artisans, commerçant et sociétés (hors loueurs et flottes sous protocoles)valable dans le réseau Renault participant. (2) Dans la limite de la mesure gouvernementale, pour l'achat d'un véhicule utilitaire neuf et la reprise d'un véhicule de plus de 10 ans destiné à la casse. (3) Nombre de caisses/transmissions VU hors dérivés VP à fin juillet 2010.

DORIA AUTOMOBILES s.a.s
 Av. de la Libération - Lupino - Tél. 04 95 30 13 00
 Casatorra - RN 193 - Biguglia - Tél. 04 95 58 95 10

www.doria-auto.fr

Championnat National U 17

L'A.J. Biguglia en grande difficulté

En déplacement à Perpignan, l'AJ Biguglia, que dirige José Casanova avec une grande passion, se devait de tout mettre en œuvre pour tenter d'arracher un résultat favorable. Malheureusement les jeunes Bigugliais, crispés et incapables de se motiver, allaient connaître une journée noire.

Stade Jean LAFFON :

Perpignan bat A.J. Biguglia 8 à 0.

Arbitrage de M. Portal.

Buts pour l'ASPM : Reverbel (3^{ème}, 13^{ème}, 18^{ème}) Figa (16^{ème})
Biokada (39^{ème}) **Mendes** (44^{ème}), **Maataoui** (64^{ème}, 90^{ème}).



Giacomi Frédéric (A.J.B) et du joueur Reverbel (Perpignan)

Sur la pelouse du **stade Jean Laffon**, les **Perpignanais** débutaient cette rencontre de très belle manière et inscrivaient par **Reverbel** un superbe but dès la 3^{ème} minute. Cette entrée en matière déstabilisait les insulaires qui allaient connaître une véritable déroute.

Ce même **Reverbel** ne tardait pas à doubler la mise en profitant d'une erreur défensive entre **Palma** et **Raffalli** à la 13^{ème} minute. Dès lors c'était la bérézina. Les **Catalans**, en pleine réussite, poursuivaient leurs efforts et scoraient à nouveau par **Figa** (16^{ème}) puis **Reverbel** (18^{ème}) qui réalisait le coup de chapeau. Et juste avant la pause les **Perpignanais** rajoutaient deux nouvelles réalisations qui étaient l'œuvre de **Biokada** (39^{ème}) et de **Mendes** sur coup de pied arrêté (44^{ème}). 6/0 : c'était lourd pour les jeunes insulaires tétanisés et dépassés lors de cette première période.

A la reprise on s'attendait à voir une réaction, un peu plus d'amour-propre et de conviction de la part des jeunes insulaires mais rien ne se produisait, bien au contraire, puisque le Catalan **Maataoui** s'octroyait un doublé aux 64^{ème} et 90^{ème} minutes portant le score final à 8 à 0.

Une punition qui portait un sacré coup au moral des insulaires complètement déboussolés.

On leur souhaite de se ressaisir lors de la prochaine rencontre face au leader niçois fermement décidé à poursuivre sa belle aventure.

José Casanova désabusé.

Nous avons fait le point avec l'entraîneur **José Casanova**, complètement désabusé par ce lourd revers, qui a précisé : *«J'ai de la peine à expliquer cette situation qui paralyse toute l'équipe chaque fois qu'elle évolue à l'extérieur. Je n'arrive pas à comprendre cette léthargie, cette nonchalance des garçons tenaillés par la peur. Ils ne parviennent pas à se libérer du stress qui les domine alors qu'à domicile ils se montrent volontaires et courageux.*

J'ose espérer que face au leader niçois, ils montreront qu'ils possèdent un amour-propre et donneront une meilleure image de leurs qualités et de leurs possibilités. Je le souhaite puisqu'ils l'ont prouvé face au SC Bastia pourtant supérieur. Alors à eux, et à eux seuls, de savoir se sublimer et de mettre tout en œuvre pour réussir une performance».



Les U 17 de l'A.J. Biguglia

Match Interligues, au 10 km d'Halluin

Mourad Amdouni a fait briller la Corse

Au Nord «il y avait du soleil» au-dessus des Corrons, à Halluin, à la frontière avec la Belgique, ce week-end du 9 et 10 octobre 2010, pour Les 32èmes Foulées Halluinoises où Mourad Amdouni, à la tête de la délégation de la sélection Corse a démontré qu'il pouvait s'avérer un capitaine attentif à ses camarades et amis !

Sans jamais puiser dans ses ressources, conscient qu'il s'agissait pour lui d'une expérience nouvelle sur la route, l'International de l'**A.J.Bastia** a largement rempli son contrat de meilleur Français de l'Epreuve, sans pour autant oublier qu'il s'agissait d'une compétition de reprise pour engranger cette confiance qui lui avait tant fait défaut la saison écoulée. Entouré des siens, de ses camarades de club, qu'il a su retrouver et avec lesquels il peut désormais regarder l'avenir, **Mourad Amdouni** a voulu s'employer à honorer aussi sa sélection régionale, en préférant se rendre à **Halluin** plutôt que de chercher fortune sur d'autres sites. Voilà une indication qui permet de penser que 2010-2011, s'annonce sous les meilleurs auspices pour l'International français qui, sur les **10 km des 32èmes Foulées Halluinoises**, a su intelligemment conduire sa course, sans s'emballer pour obtenir son rythme de croisière, plus en rapport avec le moment de la saison et son plan de travail d'entraînement.

A **Halluin**, **Mourad** s'est fait plaisir avec ses camarades de la **sélection Corse**, tout en se rassurant pour les jours à venir !

Avec les Espoirs **Othmane Belfakir** et **Brahim Nassi**, les Juniors **Faouzi El Yaagoubi**, **Jaoued Jefjafi**, **Jules Bonkougoungon**, et les Cadets **Karim Chabouchi** et **Pablo Casalta**, la **sélection Corse** a tiré son épingle du jeu, au terme d'une course difficile et particulièrement sélective.

Une première pour les plus jeunes que de se retrouver dans un tel contexte, dans la **course des As** ! Une belle aventure aussi qui leur sera utile pour la suite de la saison.

La **Ligue Corse d'Athlétisme**, en mettant sur pied cette participation réussie, a apporté un «plus» à ces athlètes qui ont déjà les yeux rivés sur la saison hivernale de Cross !



Les Espoirs Corse sur la 3ème marche du podium

Thierry Bachelier et **Fred Lurie**, qui ont encadré la **Sélection**, pouvaient avoir le sourire du bon travail accompli pour les athlètes et de la belle image donnée par l'athlétisme insulaire sur les terres du **Nord de la France** !

Ambiance et accueil

Comme toutes les autres délégations, la **Corse** a apprécié l'accueil réservé aux diverses délégations par le club organisateur et les autorités. Disponibilité et convivialité étaient à la fête d'une manifestation sans faille ! Merci et bravo !



La sélection Corse

Classement

6ème **Mourad Amdouni**, 29' 55",
record de Corse Espoir, 1er Espoir et 1er Français
78ème **Othmane Belfakir**, 35' 24", 27ème Espoir
83ème **Brahim Nassi**, 35' 42", 29ème Espoir
110ème **Faouzi El Yaagoubi**, 37' 51", 28ème Junior
118ème **Jaoued Jefjafi**, 38' 30", 31ème Junior
127ème **Karim Chabouchi**, 39' 14", 1er Cadet
130ème **Jules Bonkougoungon**, 39' 42", 32ème Junior
145ème **Pablo Casalta**, 40' 45", 2ème Cadet

Vainqueur de la course des As :

Jarius Chanchima, Kenya, 29' 23"
Podium pour **Mourad Amdouni**, 1er Espoir, et
l'Equipe Espoir, dans le Challenge Interligues, 3ème

La sélection Corse a su bien voyager.

BELIER (21 mars au 19 avril).

Chiffre : 0. **Cœur** : Vous éprouvez une subite envie de solitude. Ce sera une très bonne occasion pour faire le point sur vos sentiments. **Affaires** : Rien de spécial à signaler. Les affaires suivent normalement leur cours, sans plus. **Santé** : Prudence dans les escaliers.

TAUREAU (20 avril au 20 mai).

Chiffre : 8. **Cœur** : Vous aimeriez vivre plusieurs vies à la fois. Une seule est déjà compliquée à gérer, réfléchissez un peu. **Affaires** : Une réunion inattendue vous prend au dépourvu. A l'avenir, soyez toujours à jour dans votre travail. **Santé** : Buvez de l'eau.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin).

Chiffre : 4. **Cœur** : Vous ressentez du vague à l'âme. Il serait bon d'en parler avec un ami qui vous remontera le moral. **Affaires** : Plusieurs orientations s'offrent à vous. Il vous faudra des critères personnels pour faire votre choix. **Santé** : Vous affichez une forme superbe.

CANCER (21 juin au 22 juillet).

Chiffre : 9. **Cœur** : Un besoin de tendresse inhabituel chez vous. Votre partenaire ne comprendra pas tout de suite ce qui se passe. **Affaires** : Utilisez les bonnes vieilles recettes. Votre expérience est votre meilleur atout. **Santé** : Prenez le temps de marcher plus.

LION (23 juillet au 22 août).

Chiffre : 3. **Cœur** : Vous rencontrez une personne que vous n'espérez plus voir. Il faut lui dire sans tarder ce que vous avez sur le cœur. **Affaires** : Vous avez un surplus de travail passager. Demandez de l'aide à vos supérieurs. **Santé** : Vous avez besoin de plus de sommeil.

VIERGE (23 août au 22 septembre).

Chiffre : 7. **Cœur** : Vous êtes déçu par l'attitude d'un ami en qui vous aviez confiance. Ceci changera radicalement votre point de vue. **Affaires** : Évitez les querelles sur votre lieu de travail. Il faut œuvrer dans un climat plus serein. **Santé** : Des douleurs au dos.

BALANCE (23 septembre au 22 octobre).

Chiffre : 5. **Cœur** : Vous avez l'impression d'être laissé de côté. Ce serait peut-être à vous de faire un premier pas vers les autres. **Affaires** : Vous êtes tout près de toucher au but. Encore un peu de persévérance. **Santé** : Il faut absolument éviter les excès.

SCORPION (23 octobre au 21 novembre).

Chiffre : 4. **Cœur** : Vous avez l'impression de vivre sur un nuage. Votre vie sentimentale est un véritable conte de fée dont vous n'osiez rêver. **Affaires** : N'écoutez pas les bruits de couloir. Certains disent vraiment n'importe quoi. **Santé** : Tout va pour le mieux.

SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre).

Chiffre : 6. **Cœur** : Vous éprouvez toujours des sentiments pour une personne détachée de vous. Il faudra essayer de vivre avec le souvenir. **Affaires** : Trop de retard ces derniers temps. Des heures supplémentaires sont nécessaires. **Santé** : Nervosité importante.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier).

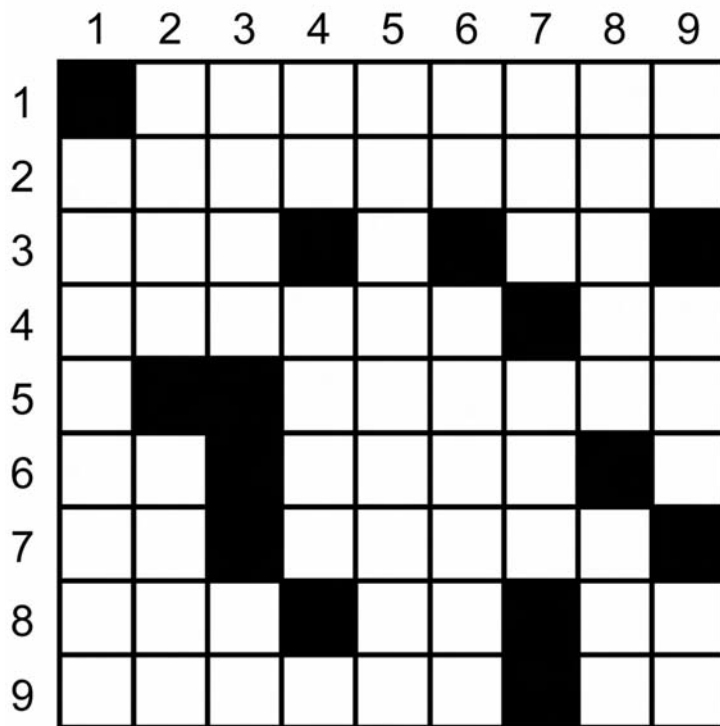
Chiffre : 1. **Cœur** : Vous avez envie d'attirer tous les regards. Ce serait dommage de faire n'importe quoi pour arriver à vos fins. **Affaires** : Il vous manque un élément pour aboutir. Demandez à vos collègues s'ils peuvent vous aider. **Santé** : Protégez-vous du froid.

VERSEAU (21 janvier au 19 février).

Chiffre : 8. **Cœur** : Un certain manque d'entrain envers vos amis. Ceux-ci pourraient penser que vous n'avez plus envie de les voir. **Affaires** : Beaucoup de formulaires à compléter. Essayez d'être précis dans vos renseignements. **Santé** : Évitez alcool et tabac.

POISSONS (20 février au 20 mars).

Chiffre : 2. **Cœur** : Vos sentiments ne sont pas totalement clairs. Vous-même avez un peu de mal à mettre de l'ordre dans ce domaine. **Affaires** : Des doutes vous envahissent. Avez-vous vraiment vérifié tous les détails qu'on vous a demandés ? **Santé** : Fatigue importante.

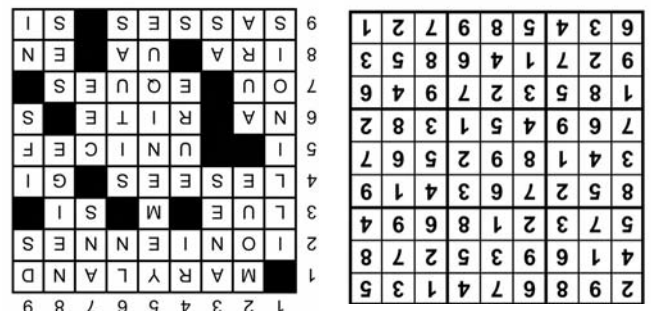
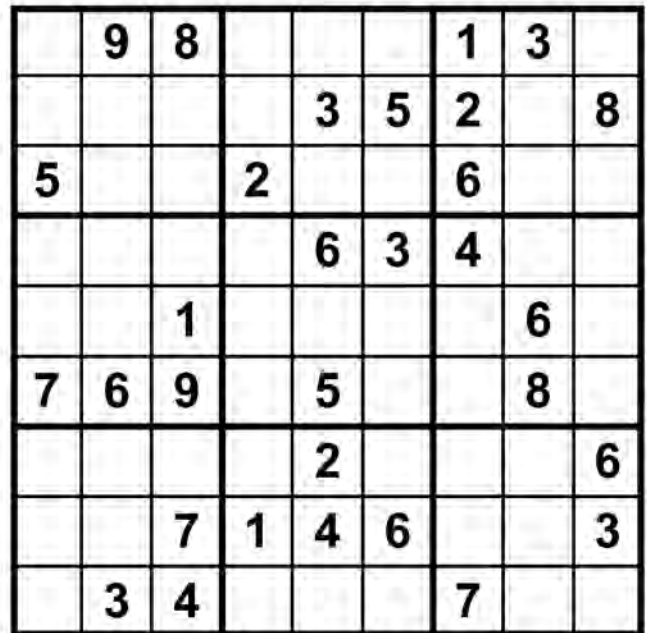


Horizontalement

1. Etat américain.
2. Iles grecques.
3. Parcourue. - Condition.
4. Trompées. - Soldat de l'Oncle Sam.
5. Organisation internationale.
6. Mot d'enfant. - Office.
7. Laisse le choix. - Ancien peuple du Latium.
8. Se rendra. - Tua presque. - Préposition.
9. Passés. - Note.

Verticalement

1. Aux U.S.A.
2. Grimace. - Possédera.
3. Têtus. - Bonne carte.
4. Pouffé. - Département.
5. Qui se rapporte au Yémen.
6. Dans le lin. - Plaças.
7. Années. - Communauté internationale.
8. Fait d'hiver. - A lui.
9. Divinité phonétique. - Conifères. - Conjonction.



Ballearte et le **CONSEIL GENERAL**
CORSE  **DU SUD**

vous présentent le

Mardi 9 novembre 2010

Palais des Congrès d'Ajaccio

Soirée de Gala
au profit de
l'Association M.A.N.

Margot
Andréa
Nicolas



Parrainée par
l'humoriste
CARTOUCHE

POINT DE VENTE EXPERT
AJACCIO

Conception RD.COM AJACCIO : 04 95 22 98 15



A Settimana

42^{ème} semaine de l'année
du 15 au 21 octobre 2010

Les fêtes : le 15, Thérèse d'Avila - le 16, Edwige - le 17, Baudouin - le 18, Luc - le 19, René - le 20, Adeline - le 21, Céline.

42^{esima} settimana di l'annu
da u 15 a u 21 ottobre 2010

E feste : u 15, Teresia d'Avila - u 16, Edvige - u 17, Gnaziu d'Antacchia - u 18, Lucca - u 19, Laura. Paulu di a Croce - u 20, Adelina Irena di u Portugallu - u 21, Orsula.

L'info insolite

Porte-monnaie virtuel mais matériel

Les économistes et les psychologues étudient depuis longtemps l'impact de l'abstraction de plus en plus grande de nos échanges d'argent. Il semblerait qu'on n'évaluerait pas de la même façon le fait de dépenser une somme avec une carte de crédit ou avec une liasse de billets. C'est pourquoi, un laboratoire a mis au point trois prototypes de porte-monnaie tangibles. Le premier résiste à l'ouverture si le compte en banque est bas, l'autre se gonfle au fur et à mesure que le compte se remplit et le dernier vibre dès qu'une transaction s'effectue sur le compte.

Les bienfaits de la nature...

Selon le **New York Times**, 5 neuroscientifiques ont passé 3 jours dans une région reculée de l'**Utah** à faire du rafting, de la randonnée et à camper. Ce séjour avait pour but de comprendre comment l'utilisation constante d'objets électroniques transforme notre manière de penser et de nous comporter. Après ces 3 jours, sans trop savoir comment cette privation forcée, associée à une activité physique au grand air, avait eu un impact positif sur le cerveau, force a été de constater que tous les participants étaient plus réfléchis, plus calmes et éprouvaient un certain bien-être... Ce que des milliers de gens ordinaires avaient déjà compris avant eux depuis belle lurette...

Aux Etats-Unis...

L'état de l'infrastructure américaine en génie civil (routes, ponts, canalisations, etc.) a reçu la note D de la part de l'association des ingénieurs civils américains. Ce qui n'est pas de bon augure selon

Henry Petroski, professeur à la **Duke University**. Dans beaucoup de villes américaines, les tuyaux de fonte qui amènent l'eau dans les immeubles sont vieux de plus d'un siècle et les accidents se multiplient. L'ingénieur estime que ce délabrement continuera jusqu'à ce que la négligence rende impossible toute réparation.

Technologique intergénérationnelle

Le designer **John Kestner** en eut un jour assez d'avoir des difficultés à échanger avec sa grand-tante **Olga**. Celle-ci aimait écrire des lettres et envoyer des photos argentiques, alors que **John** préférait utiliser les médias numériques.

Il mit alors au point une table de chevet connectée à Internet capable de scanner et d'imprimer des images. Ainsi, lorsque tante **Olga** met une image dans le tiroir, celle-ci est scannée et envoyée à **John** via le net. A l'inverse, quand **John** envoie une image par Internet, elle arrive imprimée dans le tiroir de sa tante.

L'ACTU DANS LE RÉTRO

► **Le 16 octobre 1991**, un tueur fou tirait sur des clients d'un restaurant au **Texas**. Il tuait 20 personnes et en blessait une vingtaine d'autres avant de se suicider.

► **Le 17 octobre 2000**, près de **Londres**, à **Hatfield**, un train déraillait en raison d'une rupture de rail, faisant 4 morts.

► **Le 18 octobre 1993**, la plus célèbre araignée du monde, **Belinda**, mourait au zoo de **Londres** à l'âge de 22 ans. Elle avait eu une longue carrière au cinéma, notamment dans **Indiana Jones**, et à la télévision.

► **Le 20 octobre 1992**, après être demeuré durant 40 ans dans un coffre-fort, un bracelet, porté par **Marlène Dietrich**, serti de diamants et de rubis, était vendu à un acheteur anonyme pour 999 000 dollars chez **Sotheby's**.

VAGABONDAGE

Je suis admiratif de la carrière de **Frédéic Antonetti**.

Voilà un garçon qui, il y a quelques années, était le responsable de la formation du sporting et qui se trouva à la tête de l'équipe phare-des « bleus ». Sa manière, son caractère, voire son charme, commencèrent à intéresser les clubs du continent. Sa réussite niçoise incita l'A.S.Saint-Etienne à l'enrôler. Et dans le Forez, on ne peut que se réjouir de son passage.

Rennes se mit alors sur les rangs et son actuel parcours fait que l'on considère actuellement l'enfant de **Vescovato** comme l'un des meilleurs coachs français. Complimenti, amicu casinchesse !

Connaissez-vous la **burrata** ?

C'est une sorte de **mozarella**. Mais, attention, il ne faut surtout pas confondre, vous dira-t-on ! Le nom de ce fromage, fait de lait de vache, est tiré du mot «*burro*» (beurre). Mais comment se fait-il qu'il ne soit pas aussi connu que la **mozarella** ? Tout simplement parce qu'il faut le manger très frais et qu'il ne supporte que très difficilement le transport.

Alors, si vous allez dans «*les Pouilles*», n'hésitez pas à goûter la **burrata**. C'est une fierté locale et c'est très bon !

Connaissez-vous cette pensée ? Si une rumeur ne tient pas debout, cela ne l'empêche pas de courir. A méditer !

Toussaint Lenziani

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :



L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle
① Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38
E-mail : redaction@informateurcorse.com



Cabinet Blasini

11 bis, Av. J. Zuccarelli
20200 Bastia

Tél : 04 95 31 16 27

A Fundazione di Corsica

Métamorphose la châtaigneraie de Pianellu

Une châtaigneraie multi-centenaire où sont concentrés des arbres remarquables. Un lieu en danger de mort. Voilà qui a été source de motivation pour la Fundazione di Corsica (AFC) présidée par Jean-François Bernardini du groupe I Muvrini. Et au-delà du parrainage initié dans la démarche de sauvegarde de cette châtaigneraie de 70 hectares pour plus d'un millier d'arbres, c'est un engagement du cœur aux côtés d'hommes de valeur qui se construit.

Pour Jean-François Bernardini, la fondation remplit tout à fait son rôle dans ce type d'action : «Le but est de rénover une châtaigneraie vouée à une disparition certaine. Or, la châtaigneraie séculaire de Pianellu est non seulement une des plus anciennes d'Europe, mais aussi et surtout celle où il y a la plus forte concentration d'arbres remarquables. C'est de notre patrimoine qu'il s'agit, et notre rôle est de s'inscrire dans ce genre de démarche. Au-delà de l'aspect scientifique de l'opération, il y a le côté humain. Nous avons réinjecté de la vie dans cette communauté villageoise en contribuant à la construction d'un bien commun. Et pour pousser plus loin la réflexion, nous entendons faire de Pianellu un prototype de réhabilitation du rural».

L'action d'**A Fundazione di Corsica** s'est concentrée sur l'élagage des arbres. Le parrainage va s'élargir à une convention avec la section Biologie de l'**Université de Corte** et un classement du site en biotope. Pour redonner vitalité à la châtaigneraie, son exploitation a été confiée à deux jeunes castanéiculteurs, **Philippe Vincensini** et **Manuele Barbieri**. Ce dernier a apporté son expérience du terrain et une grande dose de sa passion pour le terroir. C'est dire si la **châtaigneraie de Pianellu** est en de bonnes mains. D'autant que l'**ODARC** a également porté sa pierre à l'édifice en procédant à l'élagage d'un certain nombre d'arbres, mais surtout en réglant le problème du foncier et en réalisant la clôture des terrains, comme le précisait **Fanfan Manenti**, adjoint au maire et porteur du projet de réhabilitation, conscient d'aller significativement de l'avant.

Un exemple de confiance mutuelle qui a intéressé **Odile Mattei**, journaliste de **France 3 Rhône Alpes Auvergne**.



Jean-François Bernardini, guide averti et bienfaiteur de la châtaigneraie remarquable de Pianellu



Le maire de Pianellu, Marius Poletti, s'investit aux côtés du président de l'ASL, Mathieu Agostini

Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, le village de **Pianellu** va vivre un autre événement d'importance le 13 novembre prochain, avec le repiquage sur la place d'une bouture du **noyer d'Anne Frank**, dont la **Fundazione di Corsica** a été l'heureuse bénéficiaire. Tout un symbole dans la mise en marche d'un parrainage que **Jean-François Bernardini** considère comme la plus belle réponse au «*lamentu di u castagnu*».

Sous l'objectif de France 3 Rhône Alpes Auvergne

Le village de **Pianellu** a donc été terre d'accueil du magazine télévisé **Goûtez-Voir** diffusé tous les dimanches sur **France 3 Rhône Alpes Auvergne**, présenté par **Odile Mattei** et réalisé par **Michel Toutain**. Dans l'esprit de partage que souhaite diffuser la "Fundazione", l'équipe de **France Télévision** était accompagnée de chefs ardéchois et cantaliens venus partager leurs expériences culinaires autour du produit de la châtaigne. Un reportage télévisé pour raconter l'arbre à pain, mettre l'accent sur la main de l'homme pour sa sauvegarde et actualiser l'avenir d'un produit, par sa transformation et son utilisation culinaire, reportage dont la diffusion est programmée sur **France 3 Rhône Alpes Auvergne** à 11h les dimanches 24 et 31 octobre. Une diffusion de ce documentaire est aussi prévue sur **Via Stella**.



Odile Mattei, présentatrice de l'émission «Goutez Voir» réalisée par Michel Toutain

Athlétisme



Avec l'**A**thlétic **J**eunes **B**astia

Premier club de Corse et seul club de Corse,
- toutes disciplines sportives confondues -
à évoluer de Cadets à Vétérans, en Élite nationale
et internationale, en Individuel et par Équipes.



SIÈGE SOCIAL

1, rue Miot BP 213 - 20293 Bastia cedex

Tel. : 04.95.32.89.95 - 04.95.32.89.98 - Fax : 04.95.32.02.38

Portable : 06.82.29.29.17 - 06.76.28.36.35

email : ajb@ajbastia.fr - site web : www.ajb.athle.org